
Étude du matériel amphorique de la zone A et de la zone B

Dominique Kassab Tezgör

Citer ce document / Cite this document :

Kassab Tezgör Dominique. Étude du matériel amphorique de la zone A et de la zone B. In: Les fouilles et le matériel de l'atelier amphorique de Demirci près de Sinope. Recueil de travaux. Istanbul : Institut Français d'Études Anatoliennes-Georges Dumézil, 2010. pp. 141-186. (Varia Anatolica, 22);

https://www.persee.fr/doc/anatv_1013-9559_2010_ant_22_1_1219

Fichier pdf généré le 18/04/2018

Notons que le diamètre et la morphologie de la lèvre des amphores du type C Snp II-3 sont identiques à ceux du type C Snp III, et qu'en l'absence de la hauteur complète du col au-dessus des anses (qui est supérieure dans le type Snp II), il n'est pas possible de déterminer leur appartenance. Dans la mesure où ces amphores C Snp II-3 sont très rares d'après ce que l'on voit dans les collections des musées turcs de mer Noire et dans les publications⁶, nous avons choisi de ne pas retenir cette possibilité dans le cas de fragments ambigus.

En ce qui concerne les amphores du groupe D, ni la lèvre seule, ni même le col complet, ne permettent de juger si nous avons affaire à un type D Snp I, II ou III. En revanche, les épaules du type D Snp III se distinguent par un diamètre supérieur et une forme plus cintrée que les autres. Les ondulations, convexes sur les amphores du type Snp I ou en écailles sur les amphores des types Snp II et III, sont également des éléments distinctifs pour la typologie.

Lorsque l'attribution des pieds fragmentaires était incertaine, aussi bien pour ceux du groupe C que du groupe D (types D Snp I et II), nous avons mesuré à différentes hauteurs le diamètre de la paroi lorsque celle-ci était suffisamment préservée ou pouvait être restituée⁷.

2. DESCRIPTION DES AMPHORES DANS LE CATALOGUE ET ABBREVIATIONS

2.1. Clés pour la lecture des numéros d'étude et d'inventaire

Les fragments examinés ont reçu un numéro d'étude. Celui-ci se lit de la façon suivante : la première lettre **A** ou **B** correspond à la zone de fouilles ; suit le numéro du carré, puis celui de la couche dans le carré, enfin, après les deux points de ponctuation, le numéro de l'objet dans cette couche⁸. Par exemple, A. P 26. 3 : 4 se lit : zone A, carré P 26, couche 3, objet 4. La mention **B. 00** réfère à la zone B fouillée en 2000, car les mêmes carrés ont été ouverts en 1995 et en 2000.

Les abréviations suivantes sont utilisées :

- **FR** = four. Par exemple, B. N 8. FR 2 : 1 se lit : zone B, carré N 8, four 2 (= four **B. II, 2**)⁹, objet 1. Etant donné les dimensions importantes du four **A. IV**, son contexte a été divisé par couches. A. Q 26. FR. 2 : 3 : zone A, carré Q 26, four (= four **A. IV**), couche 2, objet 3.
- **FR. al** = alandier du four. A. Q 26. FR. al : 3 se lit : zone A, carré Q 26, four, alandier, objet 3.
- **FR. sol** et **FR. al. sol** = sol de la chambre de chauffe ou de l'alandier, sur lequel les objets reposaient. A. S 23. FR 1. sol : 4 : zone A, carré S 23, four 1 (= four **A. III, 2**), sol, objet 4 ; A. S 22. FR 1. al. sol : 5 : zone A, carré S 22, four 1, alandier, sol, objet 5.
- **BR** = berme. A. P 25-P 26. BR. 3 : 4 = zone A, berme entre les carrés P 25 et P 26, couche 3, objet 4.
- **cp** = coupe
- **ctx** = contexte.
- **ptf** = plate-forme
- **sdg** = sondage.

Chaque année, quelques objets complets ont été choisis pour être inventoriés dans l'inventaire officiel du musée. Leur référence comprend l'année de l'inventariage (pas nécessairement celle de la fouille), un numéro de lot qui regroupe les objets de la même provenance, ici Demirci, et enfin un

6) Nous pouvons compter moins de dix amphores du type C Snp II-3, mais plus de 200 du type C Snp III-3.

7) DP/H (voir ci-dessous la liste des abréviations). Le Tableau 3, ci-dessus : 140, donne une fourchette des diamètres des pieds des types et variantes qui peuvent présenter une difficulté dans leur identification ; en revanche, les pieds effilés et pointus des amphores C Snp III-2 sont aisément reconnaissables, de même que ceux étroits et cylindriques, des amphores du type D Snp III.

8) Le numéro de l'objet a été donné au fur et à mesure de l'étude et par conséquent ne correspond pas à un ordre de trouvaille. Dans une même couche sont consignés des objets de toute nature selon une numérotation continue : amphores, tuiles, sigillées, etc.

9) A propos des numéros donnés aux fours et aux contextes, voir ci-dessus : 10.

numéro d'objet à l'intérieur du lot. Par exemple le numéro d'inventaire 11.1.96 (**Cat. 130**) se lit : lot 11 (provenance Demirci), objet 1 de ce lot, année de l'enregistrement 1996 (mais la fouille était en 1995).

2.2. Etat de conservation et description

Les objets sont toujours regardés par rapport à leur face la plus complète, qui détermine l'orientation gauche et droite donnée dans les descriptions.

- **Col complet** : la totalité de la paroi est conservée ainsi que les anses.
- **Col fragmentaire** : la totalité de la paroi est conservée avec des manques ; nous précisons quel est l'état des anses.
- **Fragment du col** : une partie de la paroi est conservée, avec parfois l'anse, complète ou non.
- **Lèvre** : fragment de la lèvre et de la paroi du col correspondante.
- **Angle inférieur de l'anse** : jonction interne du bas de l'anse à la paroi de l'amphore.

2.3. Abréviations utilisées dans le lemme et prise des dimensions

- **H** : hauteur. Lorsqu'il s'agit d'un fragment de col avec l'anse, seule la hauteur de la paroi est mesurée. Pour les pieds, la hauteur est calculée le pied tenu verticalement dans son axe.
- **L** : largeur.
- **D** : diamètre.
- **DP/H** : diamètre du pied pris à une hauteur déterminée de celui-ci.
- **DLè** : diamètre de la lèvre. En général, sa mesure est prise latéralement, c'est-à-dire entre les deux anses et non pas perpendiculairement à elles¹⁰. Toutefois, si la lèvre est déformée, la mesure est prise là où elle paraît refléter le diamètre réel.
- **DE** : diamètre des épaules.
- **LA** : largeur des anses.
- **HLè/A** : calcul de la hauteur entre le dessus de la lèvre et la jonction supérieure des anses¹¹.

Etant donné qu'à peu d'exceptions près nous n'avons travaillé que sur des tessons, il s'agit toujours des hauteurs et des largeurs conservées, par conséquent nous ne le précisons pas.

2.4. Description de la pâte

Lors de l'étude, nous avons noté les références Munsell pour chaque tesson, et constaté sans surprise que finalement elles étaient identiques à l'intérieur d'un groupe amphorique et parfois même pour des tons de couleur qui pouvaient être différenciés à l'œil. Nous avons donc préféré décrire ces couleurs dans le catalogue, et en donner ici à titre d'indication l'équivalence dans le code Munsell¹² :

- pâte beige jaunâtre (ocre clair) : 10YR 8/4 – 8/6
- pâte beige orangé : 7.5YR 8/4 – 8/6
- pâte blanche rosé : 10YR 8/3
- pâte blanche verdâtre : 5Y 8/2
- pâte brun clair : 7.5YR 7/6
- pâte brun rosé : 5YR 6/4
- pâte brun orangé : 5YR 6/6 – 6/8
- pâte jaune : 2.5Y 8/2 – 8/4
- pâte orangée : 5YR 6/8 – 7/8
- pâte orangé clair : 5YR 7/6

10) Le diamètre est faussé lorsque le col est pincé.

11) Pour la mesurer, une règlette a été posée horizontalement sur la lèvre, et une autre à angle droit sur le dessus de l'anse contre le col.

12) Nous n'avons pas échappé à une description parfois "impressionniste" de la pâte..., voir Garlan 2000 : 68 et n. 2.

- pâte orangé rouge : 2.5YR 6/6 – 6/8 – 5/8
- pâte rosée : 5YR 8/3 – 8/4
- pâte rouge : 2.5YR 6/8
- pâte rouge clair : 5YR 7/4 – 7/6

En raison du peu de diversité des pâtes argileuses, nous en avons codifié les textures afin d'éviter des descriptions semblables. Nous les avons partagées en trois catégories, en fonction de la présence croissante du pyroxène, à laquelle les autres inclusions sont en général proportionnées¹³. Nous signalons lorsqu'un type d'inclusions est plus abondant ou si la taille des particules est remarquable. Dans le cas des amphores du groupe C, la granulométrie des inclusions du col et des anses diffère de celle des épaules et du reste de l'amphore ; dans celui des amphores du groupe D, elle diffère entre les anses et la pâte de celle-ci, étalée sur le col ou les épaules, et la paroi du col et de la panse. Lorsque le fragment est suffisamment complet pour que l'on puisse observer cette différence, nous indiquons entre parenthèses la partie où le dégraissant est observé.

- dégraissant 1 : le pyroxène est peu abondant, il n'est pas affleurant.
- dégraissant 2 : il est plus abondant, légèrement affleurant.
- dégraissant 3 : il est très abondant, il affleure fortement. Il est souvent éliminé au simple toucher de la surface qui est rugueuse.

Pour les amphores sinopéennes, nous nous contentons de donner la quantité de dégraissant d'après ce code, sans le décrire, puisqu'il est absolument répétitif. Dans le cas des amphores non sinopéennes, la pâte et les inclusions sont décrites en détail.

3. ILLUSTRATION : PHOTOGRAPHIES ET PROFILS

C'est bien évidemment le côté le plus complet qui a été photographié, et le profil est généralement orienté de la même façon. Il peut toutefois être inversé si nécessaire pour que la section dessinée à gauche soit plus claire ou plus complète, en particulier lorsque la lèvre est mieux définie ainsi. Les deux côtés, dessinés à partir de l'objet, sont souvent dissymétriques.

Nous avons choisi d'illustrer abondamment le catalogue, en donnant pour les objets les plus complets ou les plus significatifs d'un type, à la fois la photographie et le profil. En effet, nous avons souvent constaté dans nos recherches bibliographiques que la reproduction de l'un et de l'autre était nécessaire pour identifier un parallèle.

Les photographies et les profils des fragments sont à l'échelle 1 : 4 et ceux des amphores complètes à l'échelle 1:10. Les exceptions sont signalées dans les planches.

13) La texture des amphores du groupe C est généralement liée à la couleur de la pâte : voir ci-dessus : 127. Bien que les grains de sable noir ne sont pas composés exclusivement de pyroxène, ce minéral est dominant dans la texture sinopéenne : pour cette raison, nous désignons ce dégraissant sous cette appellation (voir ci-dessus : 123).

ZONE A

1. SECTEUR A. I : CARRES N 27 - Q 27 et N 28 - Q 28¹

1. 1. Contexte A. I a. 1 : four A. I, 1²

Contexte A. I a. 1

GROUPE A

Type A (Snp) I

- 4 cols fragmentaires : 1, 3-5
- 1 fragment de panse : 2 (même amphore que 1)

GROUPE B

Type B Snp III

- 1 fragment de col : 6

GROUPE C

Type C Snp I-1 module L

- 1 fragment de lèvre : 7

IMPORTATION

Dressel 24

- 1 col fragmentaire : 8

GROUPE A

Type A (Snp) I

1 : Col fragmentaire avec une anse préservée et le départ de l'autre (A. A1. FR C 4 : 13 + 7). Pl. 21 et 34.

Deux fragments partiellement jointifs ; lèvre éraflée du côté de l'anse. H : 15,3 - L : 19,7 - DLè : 9 - LA : 3,65. Pâte orangée à l'extérieur, rouge à la cassure et à l'intérieur ; lait d'argile ? Dégraissant 1-2, particules dorées ; empâtement à l'extérieur riche en pyroxène.

La lèvre est projetée vers l'extérieur, son profil est en amande et le col est renflé à la hauteur de la jonction supérieure des anses. Celle qui est complète comporte deux bourrelets côte à côte mal marqués (ou un bourrelet simple et large ?).

La pâte est identique à celle du fragment suivant, et il est très probable qu'il s'agit de la même amphore.

2 : Fragment de bas de panse (A. A1. FR C 4 : 9). Pl. 21 et 34.

H. : 23,3.

La paroi, légèrement renflée, descend obliquement et permet de reconstituer un pied pointu.

Voir le col Cat. 1.

3 : Col fragmentaire avec le haut d'une anse et le départ de l'autre (A. A1. FR C 4 : 1). Pl. 21.

H : 12,9 - L : 11,8 - DLè : 8,4 - LA : 3,75. Pâte orangée ; dégraissant 2-3.

1) Voir la description des fouilles ci-dessus : 43-56, et l'ancienne numérotation des carrés : 43, n° 1. L'emplacement des contextes est indiqué sur la coupe : 47, Fig. 5.

2) Il correspond au contexte FR C 4 pendant la fouille.

Identique au **Cat. 1**. Ondulations sur le col à l'extérieur et à l'intérieur. L'anse comprend apparemment un large bourrelet central ou peut-être un double bourrelet. Une épaisseur de pâte marque le rattachement du col avec la panse à l'extérieur et à l'intérieur de la paroi.

4 : Col fragmentaire (A. A 1. FR C 4). Pl. 21.

La moitié supérieure du col est conservée avec le départ des anses. H : 10,9 - L : 13, 3 (anses comprises) ; 10,9 (bas du col) - DLè : 8,5 - LA : 3,7. Pâte orangé clair ; dégraissant 1.

Identique au **Cat. 1**. La pâte forme une légère épaisseur arrondie sur la paroi autour de l'anse, quelques arêtes obliques sont dues à l'appui du doigt pour obtenir une meilleure adhésion. Ondulations marquées à l'intérieur.

Il n'est pas certain que cette pâte, très serrée, soit sinopéenne (voir Cat. 9)

5 : Col fragmentaire avec le départ d'une anse (A. A 1. FR C 4 : 5). Pl. 21 et 34.

La lèvre est préservée sur tout son diamètre, ainsi que la moitié latérale du col avec le départ d'une anse ; deux fragments recollés. H : 13,1 - DLè : 7,7 - LA : 3,5. Pâte orangé clair ; dégraissant 2.

La lèvre est haute, elle forme un bandeau oblique vers l'intérieur, délimité par un sillon ; le dessus est arrondi et déversant vers l'intérieur. Un double bourrelet semble débiter dans le haut de l'anse. La paroi marque une légère concavité au rattachement avec l'épaule.

GROUPE B

Type B Snp III

6 : Fragment de col (A. A 1. FR C 4 : 4). Pl. 21 et 34.

H : 10,25 x L : 8,8 - DLè : 13. Pâte rosée ; dégraissant 1, nombreuses particules brillantes.

Bourrelet convexe de la lèvre. La paroi du col s'élargit vers le bas ; elle est marquée de deux sillons, le second comprend des stries à l'intérieur. La jonction de l'anse est visible entre ces sillons.

La paroi qui descend obliquement vers les épaules est caractéristique du type Snp III de ce groupe.

GROUPE C

Type C Snp I variante 1 module L

7 : Fragment de lèvre (A. A 1. FR C 4 : 8). Pl. 21 et 34.

H : 6,95 x L : 6,3 - DLè : 12,4. Pâte orangé foncé ; dégraissant 1.

Un bandeau vertical et épais constitue la lèvre, son bord inférieur est irrégulier ; le dessus est déversant et concave, la jonction avec la paroi interne est saillante et convexe. Un sillon apparaît dans le bas du fragment, sans doute à la hauteur de la jonction avec l'anse.

Ce sillon est peut-être un héritage des amphores du groupe B, à moins qu'il ne s'agisse d'une ondulation due au tournage.

IMPORTATION

Dressel 24

8 : Col fragmentaire sans les anses (A. A 1. FR C 4 : 10). Pl. 21 et 34.

H : 12 - DLè : 12,95. Pâte orangé clair à l'extérieur ; pâte orangé rouge à l'intérieur ; dégraissant 1-2. Deux couches d'argile sont visibles : la paroi du col, foncée, apparaît à l'arrachement des anses ; la couche plus claire à la surface recouvrait celles-ci (elle se soulève sur leur pourtour).

La surface supérieure de la lèvre est large (1,85), elle comprend un sillon près du bord interne. Le haut du col s'élargit, formant un court entonnoir, sa paroi est ondulée. Le haut des anses était attaché immédiatement au-dessous.

Ce type amphorique apparaît dès le I^{er} s. ap. J.-C. Le col que nous étudions appartient à un sous-type plus tardif du II^e ou III^e s., comme l'indique le dessus de la lèvre qui se creuse (Opait 2007 : 628-629). Les amphores Dressel 24 sont fréquentes dans les sites de mer Noire.

Ce fragment n'est pas d'origine sinopéenne, mais le centre de production n'a pas été identifié.

1.2. Contexte A. I a. 1 bis : four A. I, 1 bis³**Contexte A. I a. 1 bis****GROUPE A****Type A (Snp) I**

– 2 cols fragmentaires : **9** et **10**

GROUPE B ?

– 1 pied : A. A1. FR 3 : 50

GROUPE C**Type C Snp I-1**

– 1 fragment de col : **12**
 – 2 cols fragmentaires : **11**
 – 8 fragments de lèvre : **13** ; A. A1. FR C 2 : 5, 50 + 7, 52, 56

Type C Snp III-2

– 1 pied : A. A1. FR C 3 : 51

Type C Snp III

– 1 fragment de lèvre
 – 1 col surcuit
 – 1 pied

IMPORTATION**Production colchidienne**

– 1 pied : **14**

GROUPE A**Type A (Snp) I**

9 : Col fragmentaire avec le départ d'une anse (A. A 1. FR C 2 : 1). Pl. 21.

La lèvre est préservée sur tout son diamètre, surmontant la moitié supérieure du col avec le départ d'une anse ; plusieurs fragments recollés. H : 9,7 - DLè : 9,1 - LA : 3,8. Pâte orangée ; dégraissant 1. Identique au **Cat. 1** ; une légère dépression est marquée entre la lèvre et la paroi du col. Un bourrelet de pâte revient sur le dessus de la lèvre ; la pâte de l'anse forme une épaisseur plus visible à gauche. *Il n'est pas certain que cette pâte, très serrée, soit sinopéenne (voir Cat. 4).*

10 : Fragment de col avec le départ d'une anse (A. A1. FR C 2 : 55). Pl. 21 et 34.

H : 8,2 x L : 7,9 - DLè : 8 - LA : 4. Pâte beige orangé à la surface, brun clair à la cassure qui comprend une mince épaisseur rouge au cœur ; dégraissant 2, gros éclat blanc à la lèvre.

La lèvre est fortement projetée vers l'extérieur, elle a un profil en amande. Sa jonction avec le col est marquée par une concavité et un sillon.

GROUPE C**Type C Snp I variante 1**

11 : Col fragmentaire avec une anse complète et une partie de l'épaule (A.A1. FR C 3 : 4). Pl. 21 et 35.

3) Il correspond aux contextes FR C 2 et 3 pendant la fouille.

H : 21,2 - DL : 11,05/10,7 - LA : 4,25/4 - HL/A : 4,4. Pâte orangé vif ; dégraissant 2. Surface très pulvérulente.

La lèvre est concave sur le dessus, elle est formée de deux bourrelets à peine démarqués l'un de l'autre ; le bourrelet supérieur est plus étroit et aplati, le bourrelet inférieur plus large. Ce dernier est détaché de la paroi par endroits en formant une épaisseur, ailleurs il est collé. Bourrelet central de l'anse peu en relief. Le col est parcouru d'ondulations sur la paroi extérieure et intérieure, sur laquelle sa limite inférieure est marquée par un sillon.

12 : Fragment de col avec le départ d'une anse (A. A1. FR C 3 : 1). Pl. 21 et 35.

Epaufrure de la lèvre à gauche. H : 12,55 x L : 11,75 - DL : 11 - LA : 4,25 - HL/A : 3,7. Pâte rosée, la surface est blanchâtre ; lait d'argile ? Dégraissant 2.

Le dessus de la lèvre est légèrement concave ; le bourrelet unique est concave, il est collé au col en formant une coulée sur un long segment. La pâte est étalée avec un repli sur le haut de l'anse à droite. La cassure de celle-ci ne permet pas d'en reconstituer la section avec certitude, un bourrelet central semble débiter.

13 : Fragment de lèvre (A. A1. FR C 2 : 50 + 7). Pl. 35.

H : 5,2 x L : 11,5 - DL : 11 - HL/A : *ca* 4.

Pâte orangé foncé ; dégraissant 2, comprend une poussière de pyroxène et du quartz relativement abondant.

Le dessus de la lèvre est concave et forme un rebord de part et d'autre. Le haut de la paroi intérieure est convexe. Le bandeau du bourrelet est plat, il est détaché de la paroi à son extrémité inférieure par un sillon peu profond. On peut voir le départ de l'anse à la cassure, la pâte étirée au-dessus forme une épaisseur sur la paroi.

IMPORTATION

Production colchidienne

14 : Pied (A. A1. FR C 2 : 6). Pl. 21 et 35.

H : 10,1 - DP/H (restitué) : *ca* 18,3/10. Pâte brun orangé, plus rouge à l'intérieur ; dégraissant 2, le pyroxène n'est pas clairement visible ; inclusions blanches, rouges, et grises ; boulettes de pâte non cuites. Sillons en relief à la surface.

Pied évasé à la paroi convexe, puis concave près de l'extrémité qui forme une petite protubérance.

La forme de ce pied correspond au type Ch IC₂ de la typologie de S. Vnukov et peut être daté à partir du II^e s. ap. J.-C. : Vnukov 2003 : 163, fig. 66, 3 (plus particulièrement n° 346) ; Vnukov 2006 : 168, fig. 10 ; Vnukov 2009, pl. 16, 2. Ce fragment doit être contemporain du col Cat. 89.

1.3. Contexte A. I a. 2 : four A. I, 2⁴

Le four **A. I, 2** a été comblé avec des tuileaux : bien que ceux-ci doivent avoir appartenu à son mur, ils ne sont pas tombés accidentellement, mais ont été placés volontairement selon une disposition régulière. Nous n'avons pas étudié le matériel des autres contextes que l'on peut considérer comme liés à ce four, à savoir le remblayage externe qui ceinture les parois et celui du soubassement, car très perturbés par les démolitions et constructions successives. En particulier, la partie sous-jacente au four, composée de plusieurs couches superposées⁵, correspond à la fois aux travaux opérés pour sa construction, et avant lui, pour celle de la fosse A. L'amphore entière que nous avons cataloguée reposait au-dessous du sol du four **A. I, 2** dans une couche rouge et permet de dater sa construction au cours du IV^e ou du V^e s.

4) Il correspond au contexte FR A pendant la fouille.

5) Voir Kassab Tezgör 1996 a : 336 (four c).

GROUPE C

Type C Snp III variante 1 variable a

15 : Col fragmentaire avec le départ des anses⁶ (A. A 1. FR A : 1). Pl. 22 et 35.

Quelques éclats sur la lèvre. H : 20 - DLè : 8,2 - HLè/A : 9,1/9. Pâte rouge orangé ; dégraissant 3 (col), 1 (épaule).

L'aplatissement du méplat a provoqué un repli de la pâte sur le pourtour interne. Le col est légèrement conique, resserré au-dessus des anses ; ondulations peu visibles à mi-hauteur. Le rattachement du col à l'épaule est marqué par un empâtement à l'intérieur.

Un des exemples frappants de la différence de texture entre le col et le reste de la paroi.

1.4. Contexte A. I a. 3 : four A. I, 3⁷

Le matériel qui se trouve entre le mur que nous considérons comme appartenant à la chambre de cuisson du four A. I, 3, le mur nord de la fosse A, et le mur de la fosse B, appartient au remblayage qui a été effectué lors de la démolition du four A. I, 3 dans le but de construire la fosse B. Etant donné l'homogénéité du matériel, nous l'avons réuni dans un même contexte.

Nous avons identifié l'ensemble des cols à pâte claire comme appartenant au type D Snp I, en raison de la présence de pieds convexes et l'absence totale de pieds tubulaires. Le diamètre des épaules conservées correspond à ce type.

Contexte A. I a. 3

GROUPE D

Type D Snp I

- 2 cols : **16** et **17**
- 11 cols fragmentaires ou fragments de col : **18** ; A. A1. FR B : 9,18, 19, 33 a et b, 35, 45
- 26 fragments de lèvre
- 7 fragments d'épaule
- 7 pieds : **19**, **20**

Type D Snp I Col

- 1 fragment de col : **21**

GROUPE D

Type D Snp I

16 : Col avec une partie de l'épaule conservée (A. A1. FR B : 1). Pl. 22 a-c et 36.

H : 21 - DLè : 5,5 - DE (restitué) : ca 20 - LA : 2,8. Pâte beige jaunâtre, légèrement rosée à l'intérieur ; dégraissant 1 (col et épaule), 2 (anses) ; l'éclat à la base du col est sans doute dû à l'extraction d'une grosse inclusion rouge et solide.

La lèvre déformée est biconvexe par endroits. Les côtes sont larges, elles débutent à la hauteur de la jonction inférieure des anses. Le rattachement du haut des anses a créé un empâtement sur le col de chaque côté. La surface de l'anse droite est marquée d'un bourrelet déporté vers la gauche et longé d'un sillon de largeur irrégulière ; celle de l'anse gauche, par un bourrelet central délimité par une

6) Cette amphore a été retrouvée presque complète lors de la fouille (voir ci-dessus : 51, Fig. 10). Elle était en fait fragmentée, et en raison du milieu humide où elle reposait, les surfaces de jonction étaient émoussées. Son type étant bien connu, nous ne l'avons pas restaurée.

7) Il correspond au contexte FR B pendant la fouille.

cannelure latérale. L'angle interne de chaque anse a été lissé, ce qui a entraîné un repli de la pâte de part et d'autre, et une dépression dans le bas de la paroi. La surface extérieure du col comporte des ondulations, et un mouvement en hélices accompagné d'empâtements est visible à l'intérieur pour le rattachement de l'épaule.

17 : Col avec le haut de l'épaule à droite (A. A1. FR B : 4). Pl. 22 a-b et 35.

La lèvre est cassée en partie. H : 16,6 - D col : 5 - LA : 2,85. Pâte jaune verdâtre à la surface, ocre à la cassure ; dégraissant 2 (col), 3 (anses). Début de surcuisson, qui a provoqué une fente de chaque côté du col et des craquelures internes à la jonction du col et de l'épaule. Petit empâtement sur l'anse droite.

La lèvre forme un bourrelet biconvexe. Un empâtement au sommet de la lèvre est dû au lissage avec le doigt. Le col est légèrement ondulé et les neuf côtes conservées commencent à la jonction inférieure des anses. Celles-ci ont un bourrelet très prononcé et légèrement décentré qui est longé de cannelures faites à l'ébauchoir à droite, et sans doute au doigt à gauche. La pâte au rattachement supérieur des anses est lissée, de même que dans l'angle interne. Boursoufflure à l'intérieur du col au rattachement avec l'épaule.

18 : Col fragmentaire avec une anse conservée et le départ de l'autre (A. A1. FR B : 22). Pl. 22 et 35. H : 11,4 - DL : 5,4/4,7 - LA : 3,2. Pâte rosée ; lait d'argile. Dégraissant 1 (col), 2 (anses).

Le bourrelet de la lèvre est formé par une simple convexité du haut de la paroi, il est masqué sur les côtés par la pâte du rattachement des anses. La pâte est étirée depuis chaque anse jusqu'au milieu du col. L'anse conservée comprend un bourrelet peu marqué et légèrement déporté sur la gauche, créé par un lissage de part et d'autre.

19 : Pied (A. A1. FR B : 7). Pl. 22 et 36.

H : 9,2 - DP/H : ca 13/10 - D assise de pose : ca 4. Pâte jaunâtre ; dégraissant 1.

Calotte lisse dont la base comporte un ombilic entouré d'une légère dépression. Il correspond à l'intérieur à un nœud de pâte qui a été écrasé. Cinq côtes sont bien marquées sur la paroi, la crête de certaines a été aplatie par un instrument ou par le support dans lequel le pied pouvait reposer pour le séchage ou le montage de l'amphore sur le tour.

20 : Pied fragmentaire (A. A1. FR B : 16). Pl. 22 et 36.

Un côté de la paroi est conservé, la base est incomplète. H : 9,5. Pâte beige foncé, la cassure est plus claire, ainsi que l'intérieur ; dégraissant 1, fragment de calcite de plus grosse granulométrie.

Les trois premières côtes à partir du haut du fragment sont plus larges et en moindre relief, de même que la dernière près de la base, les autres sont bien marquées. Elles sont toutes aplaties à la crête.

La couleur de la pâte semble due à la cuisson, car la pâte des amphores de la variante Col du type Snp I est semblable à celle du groupe C, ce qui n'est pas le cas ici.

Type D Snp I variante Col

21 : Fragment de col avec une anse (A. A1. FR B : 21). Pl. 8, 7 et 36.

H : 6,5 x L : 5,6 - DL : 6 - L anse : 10,2 - LA : 3,1. Pâte rouge orangé ; dégraissant 3 (extérieur de l'anse).

La lèvre forme un bourrelet convexe. L'ensemble du fragment est recouvert par la pâte qui a été étalée pour le rattachement de l'anse. Celle-ci est marquée d'un bourrelet épais et légèrement décentré, longé d'une cannelure plus profonde à droite ; sa paroi interne est arrondie.

1.5. Contexte A. I a. 4 : fosse B⁸

Le matériel du groupe C mis au jour dans le bas de cette fosse peut appartenir au remblayage opéré au sud de la fosse A lors de sa construction, que rien ne permettait de délimiter pendant la fouille⁹.

8) Correspond aux contextes FR A, FR C et FR pendant la fouille.

9) Voir ci-dessus : 47, Fig. 5.

Contexte A. I a. 4

GROUPE C

- 4 fragments de lèvre
- 4 pieds (dont deux surcuits) : A. A1. FR C : 51, 53, 54 et 56.

Type C Snp I

- 1 fragment de col : A. A1. FR A : 16
- 1 pied : A. A1. FR A : 100

GROUPE D

Type D Snp I

- 6 cols : **22, 23**
- 2 cols surcuits
- 11 cols fragmentaires
- 68 fragments de lèvre
- 45 pieds (dont 1 surcuit) : **24** ; A. A1. FR C : 16 et 17
- 7 fragments d'épaule (dont 2 surcuits)

Type D Snp I Col

- 1 col fragmentaire : A. A1. FR C : 79

LRA 1

- 1 col fragmentaire : **25**

GROUPE D

Type D Snp I

22 : Col complet (A. A 1. FR : 3). Pl. 36.

Le haut des épaules est conservé. H : 23,5 - DLè : 5,85 - DE (restitué) : *ca* 18,2 - LA : 3,3. Pâte beige jaunâtre ; dégraissant 1.

Lèvre convexe, bien détachée de la paroi du col, dont la surface extérieure est parcourue d'ondulations. Les côtes commencent à la jonction du col aux épaules, au-dessus du rattachement inférieur des anses. Ces dernières comportent un large bourrelet nettement mis en valeur par une cannelure à droite. Dans le haut, la pâte revient sur le col, le recouvrant horizontalement sur sa largeur, et dans le bas, elle est étirée sur les épaules. L'angle inférieur des anses a été lissé de sorte que le bas de leur paroi interne forme un redan, des traces de doigts sont visibles à la surface. Une des anses est déformée et suit une courbe très prononcée.

23 : Col complet (A. A 1. FR C : 1). Pl. 22 a-b et 36.

H : 17,5 - DLè : 5,8 - DE (restitué) : *ca* 19,8 - LA : 3,6. Pâte beige jaunâtre ; dégraissant 1.

La lèvre est biconvexe, déformée à de nombreux endroits. La surface extérieure du col est ondulée. Les anses ont un bourrelet déporté vers la gauche, longé d'une cannelure plus large à droite ; une strie est visible sur leur paroi interne à gauche. La pâte dans le bas des anses est largement étalée, plus épaisse à gauche ; l'angle interne est lissé. La cassure se situe à la naissance des épaules, où l'on ne voit pas d'ondulations : celles-ci débutaient au-dessous des anses. La volute de pâte au rattachement du col avec les épaules est visible à l'intérieur.

24 : Pied (A. A1. FR C : 15). Pl. 23.

H : 15 - D assise de pose : 3,7. Pâte beige verdâtre ; elle devient rosée vers le haut du fragment. Dégraissant 1-2.

Six ondulations sont préservées dans le haut du fragment, les dernières sont peu marquées. La paroi de la calotte est lisse (H : *ca* 7 cm), il y a une dépression sur la surface de pose et un tortillon de pâte à l'intérieur.

LRA 1

25 : Col fragmentaire avec une anse (A. A 1. FR : 1). Pl. 23 et 36.

H : 5,95 x L : 7,25 - DLè : 10 - LA : 4,2. Pâte blanc jaunâtre ; dégraissant 2 (anse).

La lèvre forme un bourrelet en amande peu épais dont le renflement, légèrement marqué, n'est pas clairement délimité de la paroi. La pâte du col et du haut de l'anse a été lissée et forme des épaisseurs horizontales. L'anse est large et épaisse, déformée dans le bas, elle comporte un large bourrelet décentré vers la droite. A l'intérieur, la paroi est ondulée à partir de quelques centimètres au-dessous de la lèvre.

Ce col peut être classé dans le type des LRA 1A transition (fin V^e-début VI^e s.) : Pieri 2005 : 71-73, fig. 25, 27-30 et 254, pl. 14.

La pâte n'est pas suffisamment caractérisée pour être attribuée à Sinope ou à un autre centre de production.

2. SECTEUR A. II : CARRES U 21, V 20 - V 22 et W 20 - W 21¹⁰

2.1. Contexte A. II a. 2 : intérieur du four A. II, 2¹¹

Ce contexte contient le matériel qui se trouvait sous le sol du four **A. II, 3** et correspond par conséquent au remblayage du four **A. II, 2**.

Contexte A. II a. 2

GROUPE C

Type C Snp I-1 module L

- 11 cols fragmentaires ou fragments de col : **26-32** ; A. V 22 a. FR 2 : 7, 15 ; A. V 22 a. FR 1-FR 2 : 2 ; A. V 22 a. FR 2. 3 : 22
- 2 fragments de lèvre : A. V 22 a. FR 2 (surcuit)
- 3 pieds : **33** ; A. V 22 a. FR 1-FR 2 : 3 ; A. V 22 a. FR 2. 3 : 25

Type C Snp I ou II

- 1 pied : A. V 22 a. FR 1-FR 2 : 6

Type Snp I-2

- 2 fragments de col : **34, 35**

Type Snp I-2 module S

- 1 fragment de col : **36**

LRA 2

- 1 fragment de col en entonnoir : **37**

IMPORTATION

- 1 pied : **38**

10) Voir la description des fouilles ci-dessus : 56-61.

11) Il correspond aux contextes A. V 22 a. FR 1-2, A. V 22 a. FR 2 et FR 2. 3 pendant la fouille.

GROUPE C**Type C Snp I variante 1 module L**

26 : Fragment de col avec le départ d'une anse (A. V 22 a. FR 2 : 29). Pl. 23 et 37.

H : 8,5 x L : 10 - DLè : 11 - LA : 4,3 - HLè/A : 4. Pâte orangée ; dégraissant 1. Texture pulvérulente. Le dessus de la lèvre est déversant et concave, le bord interne forme une crête. Le bandeau vertical est fortement bombé, il est épais et concave. Quelques ondulations peu marquées à l'extérieur, sans doute effacées étant donnée la consistance pulvérulente de la pâte.

La lèvre est semblable à la suivante et les deux fragments appartiennent peut-être à la même amphore.

27 : Fragment de col (A. V 22 a. FR 2 : 2). Pl. 23.

H : 6,3 x L : 9,5 - DLè : 11. Pâte orangée ; dégraissant 1.

Voir le fragment précédent.

28 : Fragment de col (A. V 22 a. FR 2. 3 : 28). Pl. 37.

H : 6,35 x L : 9,7 - DLè : ca 12 - HLè/A : ca 4,5. Pâte orangée ; dégraissant 1-2.

Le dessus de la lèvre et le bandeau vertical qui est dans sa continuité sont fortement bombés ; le bord interne forme une crête qui constitue une convexité dans le haut de la paroi interne. L'arrachement du haut de l'anse est visible. Ondulations sur les parois externe et interne.

29 : Fragment de col avec le haut d'une anse (A. V 22 a. FR 2 : 5). Pl. 37.

H : 7,8 x L : 8,7 - DLè : 12 - LA : 4,1 - HLè/A : 2,6. Pâte orangé clair ; dégraissant 1-2.

Le dessus de la lèvre est légèrement concave, et le bandeau vertical se creuse, délimitant deux bourrelets, le bord inférieur est détaché. Le haut de la paroi interne forme une convexité, le reste de sa surface est fortement ondulée. L'anse est épaisse, surmontée d'une nervure centrale que longe une cannelure peu profonde de part et d'autre. La pâte est largement étalée autour d'elle et remonte sur la lèvre.

30 : Fragment de col avec le haut d'une anse (A. V 22 a. FR 2 : 18). Pl. 23 et 37.

H : 7,45 x L : 8,65 - DLè : ca 13 - LA : 4,25 - HLè/A : 3,5. Pâte orangée ; dégraissant 2-3. Texture pulvérulente.

Le dessus de la lèvre est déversant vers l'intérieur et concave, le bandeau est relativement étroit et plat, sa partie inférieure n'est pas détachée de la paroi. L'anse est pourvue d'une nervure centrale, elle est renflée au-dessous.

31 : Fragment de col (A. V 22 a. FR 2 : 31). Pl. 37.

Eclat sur une partie de la lèvre. H : 18 - L : 17,7 - DLè : 12 - LA : 3,3 - HLè/A : 1,4. Pâte orangé clair à la surface, orangé rouge à l'intérieur. Dégraissant 1, traînées de pyroxène (dues au lissage).

Le bandeau de la lèvre a peu de relief, le bord interne est saillant. Ondulations plates et irrégulières sur le col, bien marquées à l'intérieur. Anse large à double nervure.

32 : Col fragmentaire avec une anse complète (A. V 22 a. FR 2 : 9). Pl. 23 et 37.

H : 16 x L : 9,8 - DLè : 11 - LA : 3,85 - HLè/A : 2,8. Pâte orangée ; dégraissant 1-2, grains très fins de pyroxène.

Le dessus de la lèvre est concave, le bandeau est divisé par une cannelure qui crée deux bourrelets ; dans le bas du fragment à gauche il est détaché de la paroi, et à droite, il est collé. Ondulations plates à l'extérieur. L'anse comporte une large nervure centrale longée de deux cannelures, celle de droite, plus accentuée, débute par un sillon et a été faite à l'ébauchoir ; la partie interne est renflée.

33 : Pied (A. V 22 a. FR 2 : 8). Pl. 37.

H : 7,8 - DP/H : 9,5/5 ; (restitué) : 19,5/10. Pâte orangé clair à l'extérieur, rouge à l'intérieur ; dégraissant 1, éclat de calcite à l'intérieur.

La cassure est survenue au passage de la partie convexe de la paroi à la partie concave qui se termine en pointe. Spirale à l'intérieur, ombilic creux au centre.

Type C Snp I variante 2

34 : Fragment de col avec le départ d'une anse (A. V 22 a. FR 1-FR 2 : 4). Pl. 23 et 37.

H : 8,65 x L : 7,55 - DLè : 11 - LA : 3,25 - HLè/A : 4. Pâte orangée ; dégraissant 2-3, deux particules rouges. Texture pulvérulente.

La lèvre est à double bourrelet, le dessus est plat et déversant vers l'extérieur ; le bourrelet inférieur forme une épaisseur, sans être détaché de la paroi. L'anse comporte une nervure centrale saillante. Ondulations bien marquées sur la paroi interne.

Ce fragment est classé dans la variante 2 en raison du double bourrelet bien délimité.

35 : Fragment de col avec le départ d'une anse (A. V 22 a. FR 1-FR 2 : 3). Pl. 23.

H : 9,55 x L : 7,75 - DLè : 10 - LA (restitué) : ca 4,5 - HLè/A : 5,5. Pâte orangée ; dégraissant 2.

Le dessus de la lèvre est creusé, le bord interne forme une forte saillie. La concavité du bandeau vertical qui délimite les deux bourrelets est peu profonde. Le bourrelet inférieur est détaché et épais. Les ondulations sur la surface externe sont à peine visibles en raison de la surface érodée ; elles sont bien marquées à l'intérieur à la hauteur de l'anse.

Voir le commentaire du fragment précédent.

Type C Snp I variante 2 module S

36 : Moitié latérale du col et d'une partie des épaules avec une anse (A. V 22 a. FR 1-FR 2 : 7). Pl. 38.

Plusieurs fragments recollés. H : 26,3 - DLè : 8,5 - DE : 24,5 - LA : 3,15/3,2 - HLè/A : 5,7. Pâte orangé rouge ; dégraissant 3 (col et anse), 1 (épaule). Texture pulvérulente.

Lèvre à double bourrelet. Ondulations sur le col. L'anse a une nervure large mais peu marquée.

LRA 2

37 : Fragment de col (A. V 22 a. 3 : 2, recolle avec A. V 21. sdg : 1)¹². Pl. 38.

H : 6,5 x L : 10 - DLè : 11. Pâte orangée, rouge à la cassure ; dégraissant 2.

Le fragment préservé appartient à un col en forme d'entonnoir. La lèvre forme un méplat concave, souligné d'une petite dépression ; le haut de la paroi interne est convexe. Des côtes marquent la surface externe. Le bas du fragment correspond à la jonction avec le reste du col qui est nettement marquée ; l'arrachement de l'anse est visible.

Ce col appartient sans doute à une amphore LRA 2A, type daté du V^e et de la première moitié du VI^e s. (Pieri 2005 : 86-88, fig. 45).

Ce fragment peut être de fabrication sinopéenne, bien qu'aucune amphore complète LRA 2 de cette origine ne soit connue.

Voir les cols semblables Cat. 43, 44 et 116.

IMPORTATION

38 : Pied à protubérance (A. V 22 a. FR 2 : 1). Pl. 38.

H : 4,5 - D protubérance : 2,55. Pâte orangée ; texture compacte, contenant peu de dégraissants, quelques rares grains noirs.

Protubérance dont la base est convexe. Stries de tournage à l'extérieur.

La pâte n'est ni sinopéenne, ni colchidienne en dépit de la forme.

Voir ci-dessus le commentaire du pied Cat. 14.

¹²) Le sondage (sdg) a été opéré à l'intérieur du cercle de pierres au-dessus du four A. II, 2.

2.2. Contexte A. II a. 2 - al : alandier du four A. II, 2¹³

On se situe dans l'alandier du four **A. II, 2**, que rien ne délimite clairement de celui du four suivant. Pour cette raison, il n'est pas exclu que les fragments du type C Snp III soient des contaminations venues du four de celui-ci, puisque **A. II, 2** semble avoir été spécialisé en amphores du type C Snp I, antérieur aux autres¹⁴.

Contexte A. II a. 2-al**GROUPE C****Type C Snp I-1**

- 6 cols fragmentaires ou fragments de col : **39, 40** ; A. V 22 a. 3 : 3 ; A. V 22 a. FR 2. al. 3 : 10, 11, 18
- 7 pieds : A. V 22 a. FR 2. al. 3 : 12, 14, 17, 20, 26, 27, 31

Type C Snp I-2

- 1 fragment de col : A. V 22 a. FR 2. al. 3 : 32

Type C Snp III

- 2 fragments de col avec une anse : A. V 22 a. FR 2. al. 3 : 8 et 24
- 6 fragments de col : A. V 22 a. 3 : 4 ; A. V 22 a. FR 2. al. 3 : 1, 7, 9, 15, 23

Type C Snp III-1

- 2 pieds : A. V 22 a. FR 2. al. 3 : 5 et 25

Type C Snp III-2

- 1 pied : A. V 22 a. FR 2. al. 3 : 6

Type C Snp III-? a

- 1 fragment de col : **41**

Type C Snp III-? b

- 1 fragment de col : **42**

LRA 2

- 2 fragments de cols en entonnoir : **43, 44**

GROUPE C**Type C Snp I variante 1**

39 : Fragment de col avec le départ d'une anse (A. V 22 a. FR 2. al. 3 : 21). Pl. 23 et 38.

H : 10,35 x L : 10,8 - DLè : 11 - HLè/A : 3. Surcuit. Dégraissant 3.

Le dessus de la lèvre est déversant vers l'extérieur, le bord interne forme un bourrelet qui se continue sur le haut de la paroi dont la surface est ondulée. Jonction arrondie avec le bandeau vertical qui est concave, l'extrémité inférieure détachée de la paroi.

40 : Fragment de col avec le départ d'une anse (A. V 22 a. FR 2. al. 3 : 4). Pl. 23 et 38.

H : 8,3 x L : 11,1 - DLè : 11,5 - LA : 4 - HLè/A : 3. Pâte beige à l'extérieur, cassure et paroi interne rosées ; début de surcuisson. Dégraissant 2, poussière de pyroxène abondant non affleurant.

La pâte constitue des empâtements sur le dessus de la lèvre, dont le bord interne forme une crête. Le bas du bandeau vertical est irrégulier, il "coule" sur la paroi par endroits, ailleurs il est détaché ; il revient sur l'anse. Ondulations à la hauteur de l'anse à l'extérieur et à l'intérieur de la paroi.

13) Il correspond aux contextes A. V 22 a. 3 et A. V 22 a. FR 2. al. 3 pendant la fouille.

14) Voir ci-dessus : 132.

Type C Snp III variante ? variable a

41 : Fragment de col (A. V 22 a. FR 2. al. 3 : 13). Pl. 23.

H : 6,4 x L : 4,5 - DLè : 8 ? (irrégulier et ébréché). Pâte orangé clair ; dégraissant 1.

Type C Snp III variante ? variable b

42 : Fragment de col (A. V 22 a. FR 2. al. 3 : 16). Pl. 23 et 38.

H : 7,25 x L : 6,25 - DLè : 8. Pâte orangé clair ; dégraissant 1.

Bourrelet supérieur avancé, inférieur plat, dont le bas forme un petit redan.

LRA 2

43 : Fragment de col (A. V 22 a. FR 2. al. 3 : 38). Pl. 23 et 38.

Plusieurs fragments recollés. H : 6,8 x L : 11,15 - DLè : 11. Pâte orangé clair, beige dans le haut de la paroi et à l'intérieur ; lait d'argile. Dégraissant 1.

La partie préservée appartient à un col en forme d'entonnoir. La lèvre est déversante vers l'intérieur, le dessus est concave. La paroi interne forme une concavité dans le haut. A l'extérieur, la pâte est lissée sous la lèvre et la surface est parcourue de côtes, dont une a un relief plus accentué. Le bas du tesson correspond à la jonction avec l'épaule dont le profil est évasé ; l'anse était rattachée à cet endroit.

Le profil de ce fragment permet de l'attribuer à une amphore LRA 2A, type daté du V^e et de la première moitié du VI^e s. (Pieri 2005 : 86-88, fig. 45).

Ce fragment peut être de fabrication sinopéenne, bien qu'aucune amphore complète LRA 2 de cette origine ne soit connue.

Voir les cols semblables Cat. 37, 44 et 116.

44 : Fragment de col (A. V 22 a. 3 : 5). Pl. 38.

H : 7,3 - L : 9,4 - DLè : 9,5. Pâte orangé clair ; lait d'argile ? Dégraissant 1.

Forme identique au précédent. La lèvre est convexe et saillante, elle est longée à l'extérieur d'un sillon peu profond et discontinu. Quelques ondulations à l'extérieur et stries à l'intérieur.

Voir le commentaire du fragment précédent.

2.3. Contexte A. II a. 3 : intérieur du four A. II, 3¹⁵

Nous avons réuni dans un même contexte que nous avons appelé "la poche d'amphores" le matériel qui recouvrait le four (**contexte A. II a. 3 a** : ci-dessous **ctx II a. 3 a**) et la partie est de celui-ci (**contexte A. II a. 3 b** : ci-dessous **ctx II a. 3 b**). Il apparaissait clairement sur le terrain qu'il s'agissait d'un même ensemble. La présence de supports identiques inscrits ΕΥΔΩ à la fois dans le four et sur le côté en est une preuve supplémentaire, de même qu'à plusieurs reprises des tessons dispersés appartenant à un même fragment (**Cat. 45**)¹⁶.

¹⁵ Il correspond aux contextes V 21-V 22. BR, V 21-V 22. BR. 2, A. V 21-V 22. 2, A. A. V 22 a. 2, A. V 22 a. FR 1 pendant la fouille. Celle-ci a été compliquée par le fait que la berme entre V 21 et V 22 passait par le four : au fur et à mesure que les travaux avançaient, les numéros d'étude ont été modifiés.

¹⁶ Voir ci-dessous : 58, 60 et n. 17.

Contexte A. II a. 3 a et b

GROUPE C

Type ?

- 2 fragments de lèvre : A. V 22 a. FR 1 : 13 et 15 (peut-être même amphore, non jointifs, **Ctx II a. 3 a**)
- 1 pied (A. V 21-V 22. 2 : 46)

Type C Snp I

- 3 cols fragmentaires ou fragments de col : A. V 21-V 22. 2 : 31 ; A. V 22 a. 2 : 3 et 4 (**Ctx II a. 3 b**)
- 13 fragments de lèvre : A. V 22 a. 2 : 15 ; A. V 22 a. FR 1 : 14 et 26 (peut-être même amphore, non jointifs) (**Ctx II a. 3 a**)

Type C Snp II-3a

- 1 col fragmentaire : **45** (**Ctx II a. 3 a**)

Type C Snp II

- 1 pied : A. V 22 a. 2 : 9 (**Ctx II a. 3 a**)

Type C Snp III

- 5 cols fragmentaires : A. V 21-V 22. BR : 3 ; A. V 21-V 22. 2 : 51 ; A. V 22 a. 2 : 17 (**Ctx II a. 3 a**) ; A. V 21-V 22. 2 : 32 et 48 (**Ctx II a. 3 b**)
- 4 cols dépourvus de lèvre : A. V 22 a. FR 1 : 11, 17, 18 ; A. V 21-V 22. 2 : 12 (**Ctx II a. 3 a**)

Type C Snp III-? a

- 1 lèvre : A. V 22 a. FR 1 : 2

Type C Snp III-? b

- 2 fragments de col : A. V 21-V 22. 2 : 55 (**Ctx II a. 3 a**) ; A. V 21-V 22. BR : 1 (**Ctx II a. 3 b**)
- 4 fragments de lèvre : A. V 22 a. FR 1 : 13 (**Ctx II a. 3 a**)

Type C Snp III-1

- 1 col sans les anses : A. V 22 a. 3 : 22
- 2 pieds : V 21-V 22. 2 : 11 et 53 (**Ctx II a. 3 a**)

Type C Snp III-1a

- 1 lèvre : **46** (**Ctx II a. 3 a**)

Type C Snp III-1b

- 2 cols fragmentaires : A. V 21-V 22. BR : 1 et 4 (**Ctx II a. 3 a**)

Type C Snp III-2

- 2 pieds fragmentaires : A. V 21-V 22. 2 : 14 et 52 (**Ctx II a. 3 a**)

Type C Snp III-2a

- 2 cols fragmentaires : **47** (**Ctx II. 3 a**), **48** (**Ctx II. 3 b**)

Type C Snp III-2b

- 7 cols fragmentaires : **49**, A. V 21-V 22. 2 : 13 (surcuit), 16 et 21 (**Ctx II a. 3 a**) ; A. V 21-V 22. 2 : 45 (**Ctx II a. 3 b**)
- 12 fragments de lèvre : A. V 22 a. 3 : 21 + 24 + probablement A. V 22 a. 3 : 19 (**Ctx II a. 3 a et b**)
- 3 pieds : A. V 21-V 22. 2 : 10 (surcuit) et 11, A. V 22 a. FR 1 : 5-7 (surcuits), 8, 9 27, 28, 33 ; (**Ctx II a. 3 a**) ; A. V 21-V 22. 2 : 44 (**Ctx II a. 3 b**)

LRA 1

- 1 fragment de col : **50** (**Ctx II a. 3 a**)

Groupe C

Type C Snp II variante 3 variable a

45 : Col fragmentaire avec le départ des anses (ctx II a. 3 a : A.V 21-22. 2 : 65 + ctx II a. 3 b : A.V 21-22. 2 : 67). Pl. 24 et 38.

La lèvre est préservée sur un centimètre, elle est épaufrée dans le bas. Plusieurs fragments recollés. H : 21,8 - DLè : 10 - HLè/A : 11. Pâte blanc jaunâtre à rosé très clair par endroits ; dégraissant 2.

Il ne semble pas que la couleur soit due à une surcuisson, mais à une volonté de faire un conteneur à pâte claire (voir ci-dessus : 76 et n. 21).

Type C Snp III variante 1 variable a

46 : Fragment de lèvre (ctx II a. 3 a : A. V 22 a. FR 1 : 1). Pl. 38.

H : 7,65 x L : 5,6 - DLè : 8. Pâte rouge clair, dégraissant 2-3.

Le dessus du méplat de la lèvre est légèrement concave. Le col était pincé entre les anses. Ondulations étroites et bien marquées à l'intérieur.

Le pincement du col se situant au niveau du rattachement supérieur des anses, la hauteur du col restante indique qu'il s'agit probablement d'une amphore de la variante 1.

Type C Snp III variante 2 variable a

47 : Col avec le départ des anses (ctx II a. 3 a : A. V 22 a. 2 : 6). Pl. 38.

H : 21,9 - DLè : 8,5 - HLè/A : 12,9/14. Pâte rosée ; lait d'argile. Dégraissant 2. Très cuite.

Le col est pincé aux anses, il est renflé dans le haut en raison sans doute d'une légère déformation due à la cuisson. Les anses sont attachées à une hauteur différente, la pâte a été lissée avec le doigt. Ondulations sur l'ensemble de la paroi externe, deux autres sont présentes dans le haut de la paroi interne.

48 : Col dont la lèvre est incomplète, départ des anses et fragment de lèvre non jointif (ctx II a. 3 b : V 22 a. 2 : 3 a et b). Pl. 39.

H : 18,8 - D (restitué) : 7,8 - D col (au niveau des anses) : 7,65 - HLè/A : 11. Pâte brun rosé, surcuite ; dégraissant 2.

La lèvre forme un méplat triangulaire qui est souligné d'une gorge sans doute créée par le lissage avec le doigt. Ondulations sur le col.

Type C Snp III variante 2 variable b

49 : Col avec le départ des anses (ctx II a. 3 a : A. V 22 a. 2 : 8). Pl. 24 et 39.

H : 21,6 - DLè : 8 - HLè/A : ca 13,5/13. Pâte orangé rouge ; dégraissant 1.

Le double bourrelet ressemble plutôt à un méplat souligné d'une épaisse arête. Le col est pincé aux anses et renflé dans la partie supérieure.

LRA 1

50 : Fragment de col avec une anse (ctx II a. 3 a : A. V 22 a. 2 : 21). Pl. 24 et 39.

H (col) : 9,35 - H (avec anse) : 10,1 - DLè : 10,5 - LA : 2,95. Pâte rosée ; dégraissant 1 (col), 2 (anse). Trois fortes ondulations à la surface. L'anse comporte une cannelure large et profonde à droite, une autre centrale, et deux latérales moins larges ; toutes ont été faites à l'ébauchoir. La pâte a été étirée dans le haut de l'anse et forme des replis.

Ce col, dépourvu d'arête sous la lèvre, semble appartenir à la forme LRA 1A transition par son diamètre et les nervures de ses anses (fin V^e-début VI^e s.) : Pieri 2005 : 71, fig. 25, 72-73, fig. 30 et 254, pl. 14.

La pâte n'est pas suffisamment caractérisée pour être attribuée à Sinope ou à un autre centre de production.

3. SECTEUR A. III : CARRES S 22 - S 23, R 23 - T 23¹⁷

3.1. Contexte A. III a. 1 : intérieur du four A. III, 1¹⁸

Contexte A. III a. 1

GROUPE C

Type C Snp I ?

– 1 pied : A. R 23. FR 2 : 113

Type C Snp II-1

– 1 col fragmentaire : 51

Type C III-? b

– 3 fragments de col : A. R 23. FR 2 : 108 et 116 (début de surcuisson)

– 7 fragments de lèvre : A. R 23. FR 2 : 4, 9, 106, 111 + 112, 114, 115 ; A. S 23. FR 2 : 9

Type C Snp III-2

– 1 fragment de col surcuit : A. R 23. 3 : 1

– 13 pieds (dont 3 surcuits) : A. R 23. FR 2 : 8

Type C Snp III-2b

– 1 amphore incomplète : 52

GROUPE C

Type C Snp II variante 1

51 : Col fragmentaire avec une partie des épaules et les anses (A. R 23. FR 2 : 4). Pl. 24 et 39.

La lèvre est en partie cassée. Plusieurs fragments recollés. H : 29 - DLè : 10,7 - DE (reconstitué) : 35 - LA : 3,9/4,1 - HLè/A : 10/10,8. Pâte orangée sur le col, plus claire sur l'épaule ; dégraissant 2-3 (col), 2 (épaule) ; nombreux éclats de calcite à l'intérieur.

La lèvre est relativement petite, le bourrelet supérieur est oblique, peu saillant et court, le bourrelet inférieur est aplati contre la paroi. Le col est pincé aux anses. Ondulations sur la paroi externe et interne, elles sont plus nettes à partir du haut des anses. Celles-ci ont une double nervure ; l'angle interne a été lissé et le bas des anses à l'extérieur pressé, ce qui a créé une forte dépression.

Type C Snp III variante 2 variable b

52 : Amphore incomplète (A. R 23. FR 2 : 5). Pl. 24 et 39¹⁹.

Le bas de la panse et le pied manquent ; cassures à la lèvre ; plusieurs fragments collés et quelques manques sur l'épaule et la panse. H : 52 - DLè : 7,95/8,35 - DE : 20,6 - HLè/A : 14,3 - LA : 3,15/3,4. Pâte rosée ; dégraissant 2 (col), 1 (panse). Traînées de pyroxène sur la panse ; grosses inclusions blanches, dont une sur l'anse qui a occasionné un éclat.

Le second bourrelet de la lèvre est réduit à une arête. Le col est évasé, car il a été pincé à la hauteur des anses ; il est boursoufflé dans le haut d'un côté. Ondulations sur les parois externe et interne. L'assemblage aux épaules est clairement visible à la fois par la morphologie et par la différence de texture de la pâte. Sur l'anse gauche, la nervure très convexe est peu délimitée à gauche, et elle est longée

17) Voir la description des fouilles ci-dessus : 61-67.

18) Il correspond aux contextes A. R 23. FR 2 et A. S 23. FR 2 pendant la fouille (il se situe à cheval entre les deux carrés).

19) Voir cette amphore *in situ* ci-dessus : 65, Fig. 28.

d'une cannelure à droite ; sur l'autre anse, elle est à peine visible. L'angle interne a été lissé et le bas des anses à l'extérieur pressé, ce qui a créé une forte dépression.

3.2. Contexte A. III a. 2 : intérieur du four A. III, 2

Le matériel amphorique collecté à l'intérieur du four **A. III, 2** était essentiellement concentré dans la couche 3 située entre le niveau des tubulures et le sol de la chambre de chauffe²⁰. Les **Cat. 55** et **57** reposaient sur ce sol, ainsi que quelques fragments consignés dans le tableau récapitulatif de ce contexte.

Tous les pieds mis au jour à l'intérieur du four appartiennent au type D Snp III, à l'exception d'un seul qui se classe dans le type D Snp I (**Cat. 53**). C'est la raison pour laquelle nous classons l'ensemble des cols dans ce type.

Quelques fragments à pâte rouge du groupe C ont été retrouvés dans le four, que nous énumérons dans la liste du matériel amphorique de ce contexte. Il s'agit peut-être d'amphores qui faisaient partie du matériel de consommation des potiers dans l'atelier.

Contexte A. III a. 2

GROUPE C

Type C Snp III

- 1 pied : A. S 23. FR 1. 3 : 2
- 1 fragment de col

Type C Snp III-2

- 2 pieds : A. S 23. FR 1. 3 : 11

Type C Snp III-2b

- 1 fragment de lèvre : A. S 23. FR 1. 3 : 1

GROUPE D

Type D Snp I

- 1 pied : **53**

Type D Snp III

- 7 cols fragmentaires : **54 - 57** ; A. S 22. FR 1. sol : 12 (début de surcuit)
- 1 fragment de lèvre et anse complète : A. S 23. FR 1. sol : 2
- 2 fragments de panse : **58, 59**
- 23 pieds

GROUPE D

Type D Snp I

53 : Pied (A. S 23. FR 1. 3 : 12). Pl. 40.

H : 6 - DP/H : 9,4/5.

Base convexe avec un petit ombilic au centre.

20) Il correspond aux contextes A. S 23. FR 1 et FR 1. 3, et A. S 23. FR 1. sol pendant la fouille.

Type D Snp III

54 : Col fragmentaire avec le départ d'une anse et l'autre incomplète (A. S 23. FR 1 : 3). Pl. 24 et 40.

H : 11,8 - DLè : 6 - LA : 3,25. Pâte blanc jaunâtre ; dégraissant 1 (col), 1-2 (anse et pâte étalée sur le col).

La lèvre forme un bourrelet biconvexe. La pâte des anses est étalée sur le col, elle forme un empâtement plus important à droite. Ondulations à l'intérieur du col.

55 : Col fragmentaire avec le départ des anses (A. S 23. FR 1. sol : 4). Pl. 40.

Cassure à la lèvre ; plusieurs fragments collés, quelques manques. H : 11,45 - DLè : 5,7 - LA (droite) : 3,75. Pâte blanc jaunâtre ; dégraissant 1.

La lèvre est évasée, formée par un bourrelet. La pâte du rattachement des anses est étalée et recouvre la paroi du col.

56 : Col fragmentaire avec le départ des anses (A. S 23. FR 1 : 4). Pl. 24.

Manque une partie de la lèvre. H : 11,15 - DLè : 5,1 - LA : 3,85. Pâte jaunâtre ; dégraissant 1 (col), 2 (anses).

Lèvre biconvexe, très irrégulière. Le col est aplati latéralement entre les anses. La pâte de celles-ci est étalée horizontalement. La surface du col est parcourue de petites ondulations qui sont bien marquées à l'intérieur.

57 : Col fragmentaire avec le départ des anses (A. S 23. FR 1. sol : 1). Pl. 25.

Cassure à la lèvre. H : 10,5 - DLè : 5,2. Pâte légèrement rose à la cassure ; dégraissant 1.

La lèvre est de hauteur très irrégulière, elle ne forme pas un bourrelet et se confond avec le haut de la paroi dont le dessus est arrondi. Le col est aplati latéralement entre les anses, puis au-dessous, perpendiculairement à celles-ci. La pâte à leur rattachement est étirée, créant une petite épaisseur. Quelques ondulations visibles à l'intérieur.

58 : Haut de panse (A. S 23. FR 1. 3 : 9-1). Pl. 25.

H : 12,9 x L : 18. Pâte beige jaunâtre ; dégraissant 1. Cinq côtes plates séparées de cannelures relativement larges animent le haut de la paroi, suivies de quatre ondulations larges en écailles tournées vers le bas et du début d'une cinquième.

59 : Haut de panse (A. S 23. FR 1. 3 : 9-2). Pl. 25.

H : 9,4 x L : 13,7. Pâte beige jaunâtre ; dégraissant 1.

La pâte, les côtes et les ondulations sont les mêmes que sur le fragment précédent.

Il peut s'agir de la même amphore, mais il n'est pas jointif.

3.3. Contexte A. III. 2-al : alandier du four A. III, 2

Ce contexte a été très perturbé en raison de l'implantation malencontreuse d'un poteau électrique à l'emplacement de l'alandier²¹. Il a été déplacé, mais c'est seulement à la couche 4 que l'on peut estimer ne plus avoir de contaminations dues cette installation. Les fragments **Cat. 61, 62, 64, 65, 67-70** reposaient sur le sol même de l'alandier, ainsi que quelques fragments consignés dans le tableau récapitulatif de ce contexte.

Un fragment du groupe A (**Cat. 60**) et plusieurs du groupe C étaient mêlés aux tessons à pâte claire dont certains correspondent aux types I et II, absents du remblai du four : soit il s'agit de contaminations, soit ils appartiennent à du matériel de consommation des potiers.

21) Il correspond aux contextes A. S 22. FR 1. al. 4 et A. S 22. FR 1. al. sol pendant la fouille.

Contexte A. III. 2-al**GROUPE A****Type A (Snp) I**

- 1 col fragmentaire : **60**

GROUPE C**Type Snp I**

- 1 extrémité de pied (A. S 22. FR 1. al. 4 : 5)

Type Snp II

- 1 fragment de lèvre (A. S 22 a. FR 1. al. 4 : 9)
- 1 pied (A. S 22 a. 3 : 9)

Type Snp III-2

- 1 col fragmentaire : A. S 22 a. FR 1. al. 4 : 10
- 2 fragments de lèvre : A. S 22 a. FR 1. al. 4 : 9

GROUPE D**Type D Snp I**

- 1 col
- 1 pied

Type D Snp II

- 1 pied

Type D Snp III

- 1 amphore fragmentaire : **66**
- 11 cols fragmentaires : **61-65** ; A. S 22. FR 1. al. 4 : 2, 3, 5-7 ; A. S 22. FR. al. sol : 10-14, 16, 19
- 29 pieds (dont deux surcuits et 10 sur le sol) : A. S 22. FR 1. al. 4 : 4
- 1 fragment d'épaule : **67**
- 1 fragment de panse : **68**

Type D Snp ? Col ?

- 2 cols fragmentaires : **69, 70**

GROUPE A**Type A Snp I**

60 : Fragment d'un col convexe avec un début d'anse (A. S 22. FR 1. al. 4 : 8). Pl. 25.

H : 7 x L : 8,2 - DLè : 8 - LA : 3,4. Pâte orangée ; dégraissant 3.

La lèvre est courbe, le rattachement interne avec l'épaule est marqué par une dépression. Nervure de l'anse peu visible, légèrement déportée la gauche.

GROUPE D**Type D Snp III**

61 : Fragment de col avec une anse complète (A. S 22. FR 1. al. sol : 5). Pl. 25 et 40.

Lèvre fragmentaire. H (restituée) : 18,5 - L : 5,25 - DLè : 5,5 - LA : 3,5. Pâte jaunâtre ; dégraissant 2-3 ; grosse inclusion minérale dans le haut de l'anse au revers.

La lèvre est en bourrelet ; ondulations sur la paroi interne. L'anse a une section rectangulaire, elle comprend une large cannelure à sa surface. Dans le bas, la pâte est largement étalée et lissée sur la paroi restante de l'épaule, où débutent des côtes relativement larges en écailles.

62 : Col fragmentaire avec le départ des anses (A. S 22. FR 1. al. sol : 4). Pl. 25 et 40²².

H : 13,5 - DLè : 5,7 - LA : 3,6. Pâte jaunâtre ; dégraissant 1.

La lèvre forme un bourrelet biconvexe irrégulier et anguleux. Le col est conique, un peu écrasé aux anses. A leur jonction, la pâte est largement étalée en créant un empâtement. La paroi externe est lisse et la paroi interne spiralée.

63 : Col fragmentaire avec le départ des anses (A. S 22. FR 1. al. 4 : 1). Pl. 25 et 40.

H : 11 - DLè : 5,5. Pâte orangé clair ; dégraissant 1 (col), 2 (anses).

La lèvre forme un bourrelet biconvexe irrégulier. A la jonction des anses, la pâte est étalée sur le col, on peut voir des traces d'ébauchoir tout autour de l'anse gauche.

La couleur de la pâte, irrégulière, semble plutôt être un accident de cuisson que l'indication d'une variante colorée de ce type amphorique.

64 : Col fragmentaire avec les anses conservées en partie (A. S 22. FR 1. al. sol : 6). Pl. 25 et 40.

H : 7,5 - L : 20,5 - DLè : 5,65 x 5,45 - LA : 3,65. Pâte beige ; dégraissant 1 (col), 3 (anses et pâte étalée sur le col).

La lèvre est biconvexe. Les anses sont recourbées vers le haut. A leur jonction, la pâte est étalée horizontalement, elle recouvre toute la largeur du col et remonte jusqu'au bourrelet de la lèvre d'un côté.

65 : Col fragmentaire avec une anse incomplète et le départ de l'autre (A. S 22. FR 1. al. sol : 8). Pl. 25 et 40²³.

Une partie de la lèvre cassée. H (col) : 6,7 - H (anse comprise) : 10 - DLè : 6 - LA : 2,9/3,4. Dégraissant 1 (col), 3 (anse et pâte étalée sur le col).

Le haut du col est évasé avec une lèvre arrondie. Les parois sont aplaties à la hauteur des anses. Celle conservée comprend une nervure centrale dans le haut, qui devient plus mince et prononcée, puis dévie sur la gauche. Fines ondulations à l'intérieur.

66 : Amphore fragmentaire (A. S 22 b. 2 : 5). Pl. 25.

Eclat sur les côtes. H. : 43,5 - DE : 24,5. Pâte beige jaunâtre ; dégraissant 2.

Dix côtes bien marquées sur les épaules débutent à partir du bas des anses, mais elles ne sont pas toutes visibles sur la totalité du pourtour. Huit ondulations plus larges suivent. Le reste de la paroi vers le pied est lisse. A la suite de la dernière ondulation, un empâtement peut correspondre à la marque d'un support. Le bas des anses est largement étiré.

67 : Fragment d'épaule (A. S 22. FR 1. al. sol : 25). Pl. 25.

H : 8,25 x L : 11,9. Pâte beige ; dégraissant 2.

Le côté gauche correspond à la jonction de l'anse, qui par conséquent était attachée au-dessus des premières côtes. Celles-ci sont bien marquées, en écailles vers le bas.

68 : Fragment de haut de panse (A. S 22. FR 1. al. sol : 26). Pl. 25.

H : 14,4 x L : 8,45. Pâte beige ; dégraissant 1.

Les ondulations sont de hauteur croissante, elles sont en forme d'écailles vers le bas.

Type D Snp ? variante Col ?

69 : Col fragmentaire avec une anse complète (A. S 22. FR 1. al. sol : 15). Pl. 8, 6.

Plusieurs fragments recollés. H : 15,5 - DLè : 5 - LA : 3/3,4. La pâte est orangé clair à l'extérieur, brun orangé à l'intérieur et à la cassure de l'anse ; dégraissant 2-3.

22) Le profil est inversé par rapport à la photographie.

23) *Id.*

La lèvre forme un bourrelet en amande. La pâte des anses est étalée sur le col en constituant une épaisseur d'un côté. L'anse est complètement déformée et usée, elle ne présente aucun relief ; un boudin d'argile collé accidentellement crée un empâtement au milieu.

70 : Col fragmentaire avec le départ des anses (A. S 22. FR 1. al. sol : 7). Pl. 25 et 40.

H : 10,6 - DLè : 5,5 - LA : 3,45/3,75. Pâte orangé rouge ; dégraissant 1 (col), 2 (anses).

Le bourrelet de la lèvre est convexe, il est irrégulier. A la jonction des anses, la pâte est étalée horizontalement sur le col et le recouvre ; empreinte digitale près de l'anse droite. Ondulations dans le haut de la paroi interne.

4. SECTEUR A. IV : CARRES P 26 - R 26²⁴

Lors de la fouille, nous avons séparé le remblayage du four en 8 couches correspondant soit à un changement de couleur de l'argile, soit à un changement dans le matériel. Nous avons regroupé ici ces différentes couches en trois contextes : le premier (**ctx A. IV a. 1-1**) réunit les objets mis au jour dans les strates au-dessus de la couche de tubulures, entre la couche 1 et la couche 4, jointe à celle du sondage²⁵. Dans ces deux dernières dominaient les tuiles qui devaient recouvrir la coupole de tubulures, mais les fragments amphoriques étaient nombreux. Dans la couche 5 étaient réunies les tubulures mêlées à un peu de matériel amphorique (**ctx A. IV a. 1-2**). Les couches 6 et 7 correspondent au matériel qui se trouvait entre les tubulures et le sol de la chambre de chauffe (**ctx A. IV a. 1-3**). Les tubulures marquent en fait la limite entre l'extérieur et l'intérieur du four avant que la coupole ne se soit effondrée.

La présence d'amphores à pâte claire du groupe D n'a été notée que dans la couche supérieure, c'est-à-dire la couche 1, et disparaît complètement avec la couche 2. Nous avons sans aucun doute une contamination avec le contexte qui correspond à la pierre de contrepoids et qui renfermait ce type de matériel (**ctx A. IV a. 2-1**)²⁶. Des amphores à pâte rouge de la couche 1 pouvaient aussi provenir de ce contexte, mais rien ne permet de les dissocier.

Enfin, nous avons réuni dans un même contexte le matériel présent dans la couche de charbon qui s'étendait dans l'alandier et au sud du muret qui le délimite dans l'aire de chauffe (**ctx A. IV a. 1-al**)²⁷. Nous présentons également les deux grands fragments qui ont été trouvés à l'ouest de l'ouverture dans la chambre de cuisson et sans doute jetés là à l'époque de l'abandon du four (**ctx A. IV a. 1-4**).

24) Voir la description des fouilles ci-dessus : 67-77, et la constitution du remblai, ci-dessus : 71 et 73.

25) Les tessons d'un même fragment dispersés dans différentes couches montrent que nous avons bien affaire à un seul contexte : le **Cat. 77** réunit un fragment de la couche 2 et un autre de la couche 3, le **Cat. 79**, un tesson de la couche 2 et un de la couche 4 de tuiles, et un tesson non catalogué de la couche 1 recolle avec un autre de la couche du sondage : A. Q 26. FR. 1 : 14 + A. Q 26. FR. sdg : 4. Nous avons opéré un sondage exploratoire après la couche 4, que nous avons arrêté en rencontrant la couche de tubulures : il correspond donc en fait à la continuation de la couche 4. Pour l'étude de ce contexte, nous avons gardé l'ordre d'apparition des couches pendant la fouille.

26) Voir ci-dessus : 75.

27) Voir ci-dessus : 71.

4.1. Contexte A. IV a. 1-1 : couches 1 à 4 et sondage à l'intérieur du four²⁸

Contexte A. IV a. 1-1

GROUPE B ?

– 4 pieds : A. Q 26. FR. 2 : 73 ; A. Q 26. FR. 3 : 8 ; A. Q 26. FR. 4 : 12 et 48

GROUPE C

Type ?

– 4 fragments de lèvre : A. Q 26. FR. 2 : 34, 113 ; A. Q 26. FR. 4 : 1 ; A. Q 26. FR. sdg : 32

Type C Snp I-1

– 1 pied : A. Q 26. FR. 2 : 91

Type C Snp I-1 module L

– 4 fragments de col : 72-74 ; A. Q 26. FR. 2 : 42

– 5 fragments de lèvre : 71 ; A. Q 26. FR. 2 : 3, 25 et 32 ; A. Q 26. FR. 4 : 18

TYPE C Snp I-1 module S

– 2 cols fragmentaires : 75 ; A. Q 26. FR. 2 : 86

Type C Snp I-2

– 3 pieds : A. Q 26. FR. 2 : 47 et 71 ; A. Q 26. FR. 4 : 27

Type C Snp I-2 module S

– 1 fragment de col : 76

Type C Snp II

– 1 col fragmentaire : A. Q 26. FR. 2 : 5

– 5 pieds : A. Q 26. FR. 2 : 27, 35, 49 ; A. Q 26. FR. 3 : 9 ; A. Q 26. FR. 4 : 2

Type C Snp II-1

– 6 fragments de col : 77-79 ; A. Q 26. FR. 1 : 14 + A. Q 26. FR. sdg : 4 ; A. Q 26. FR. sdg : 56 ;
A. Q 26. FR. 2 : 31

Type C Snp III-? b

– 34 fragments de lèvre : A. Q 26. FR. 1 : 8, 10, 11, 12, 17, 20, 23, 24, 25, 26, 28, 29, 30, 34, 36, 43, 44, 81, 112, 113 ; A. Q 26. FR. 3 : 16, 19, 32, 33, 35, 36 bis ; A. Q 26. FR. 4 : 33, 35, 39, 40, 42, 50 ;
A. Q 26. FR. sdg : 9

– 3 cols fragmentaires : A. Q 26. FR. 3 : 38 ; A. Q 26. FR. 4 : 37 ; A. Q 26. FR. sdg : 40

– 4 fragments de col surcuits

Type C Snp III-1

– 5 pieds : A. Q 26. FR. 2 : 88 et 93 ; A. Q 26. FR. 3 : 14 et 37 ; A. Q 26. FR. 4 : 43

Type C Snp III-1b

– 8 cols fragmentaires : 80 ; A. Q 26. FR. 2 : 6, 16 et 94 ; A. Q 26. FR. 3 : 2, 7 et 36 ; A. Q 26. FR. 4 : 49

Type C Snp III-1 ou 2b

– 4 cols fragmentaires : 81-84

28) Il correspond aux contextes A. Q 26. FR. 1-4 et sdg pendant la fouille.

Type C Snp III-2a

– 3 fragments de lèvre : A. Q 26. FR. 2 : 7 et 10 ; A. Q 26. FR. 4 : 29

Type C Snp III-2b

– 1 fragment de lèvre surcuit : A. Q 26. FR. 1 : 16 bis

– 1 fragment de col : 85, 86 ; A. Q 26. FR. 4 : 52

Type C Snp III-2

– 19 pieds : A. Q 26. FR. 1 : 13 ; A. Q 26. FR. 2 : 45, 48, 101, 103, 104 (surcuit), 105, 106, 114 ;

A. Q 26. FR. 4 : 23 ; A. Q 26. FR. s.d.g. : 10, 18, 19, 41

GROUPE D**Type D Snp ?**

– 1 fragment de lèvre : A. Q 26. FR. 1 : 15

Type D Snp I

– 1 pied : A. Q 26. FR. 2 : 18

LRA 1

– 3 fragments de paroi : 87, 88 ; A. Q 26. FR. 4 : 9

IMPORTATIONS**Production colchidienne**

– 1 col fragmentaire : 89

Production d'Héraclée du Pont

– 1 col fragmentaire : 90

?

– 2 pieds avec protubérance : 91, 92

GROUPE C**Type C Snp I variante 1 module L**

71 : Fragment de lèvre (A. Q 26. FR. 2 : 17). Pl. 26.

H : 7 x L : 5,2 - DLè : 11. Pâte orangé clair ; dégraissant 1. Texture pulvérulente.

Le dessus de la lèvre est étroit, le bandeau vertical est épais et concave, il se termine par un bord fortement en relief.

72 : Fragment de col avec une anse incomplète (A. Q 26. FR. s.d.g. : 3). Pl. 26 et 41.

H : 8,65 x L : 8,6 - DLè : 11 - LA : 4,95 - HLè/A : 3,5. Pâte orangé rouge foncé ; dégraissant 2. Texture pulvérulente.

La lèvre est déversante vers l'extérieur, le bandeau vertical est plat, mais peut-être usé. Double nervure centrale de l'anse. La pâte de celle-ci remonte sous la lèvre.

73 : Fragment de col avec le départ de l'anse (A. Q 26. FR. 2 : 2). Pl. 26.

H : 8,25 x L : 9,5 - DLè : 12 - LA : 4,45 - HLè/A : 3,5. Pâte orangée ; lait d'argile ? Dégraissant 1, pyroxène sous forme de poussière noire.

Le dessus de la lèvre est légèrement concave, de même que le bandeau vertical. Le bord inférieur de celui-ci est irrégulier. La pâte à la jonction de l'anse forme une épaisseur circulaire.

74 : Fragment de col avec le départ de l'anse (A. Q 26. FR. 2 : 33). Pl. 26.

H : 10,35 x L : 7,55 - DLè : 11,5 - LA : 4,25 - HLè/A : 2,7. Pâte orangé clair ; dégraissant 1 (très fin). La lèvre est fortement déversante, le bourrelet vertical est plat et épais, souligné d'un profond sillon.

Type C Snp I variante 1 module S

75 : Col fragmentaire avec le départ des anses (A. Q 26. FR. 2 : 115). Pl. 41.

La moitié de la lèvre manque, le bord du bourrelet supérieur est cassé sur la totalité du fragment ; plusieurs fragments recollés, incomplets dans le bas du col. H : 14 - DLè : 9,5 (bourrelet inférieur) - HLè/A : 4,1. Pâte rouge orangé ; dégraissant 3. Texture pulvérulente.

Le bourrelet inférieur est convexe dans le bas et collé à la paroi. Celle-ci est boursouflée sous la lèvre, sa surface est parcourue d'ondulations à peine visibles.

Type C Snp I variante 2 module S

76 : Fragment de col avec une anse et la paroi de l'épaule correspondante (A. Q 26. FR. 2 : 116 a et b). Pl. 41.

H : 20 - DLè : 9 - DE : 23,6 - LA : 3,05 - HLè/A : 5,2. Pâte orangé rouge ; dégraissant 3 (col), 1 (épaule) ; fragment de quartz à la cassure de l'anse. Texture pulvérulente.

Le dessus de la lèvre est concave, le bord interne forme une saillie au-dessus de la paroi ; les deux bourrelets sont peu en relief et irréguliers, le bourrelet inférieur est convexe et collé à la paroi. La nervure de l'anse est peu visible, déportée vers la droite.

Type C Snp II variante 1

77 : Fragment de col avec l'arrachement de l'anse (A. Q 26. FR. 2 : 14 + A. Q 26. FR. 3 : 15). Pl. 41. H : 15,25 x L : 11,3 - DLè : ca 12,5 - HLè/A (restituée) : ca 7,1. Pâte orangée, plus rouge à la cassure ; dégraissant 3.

Le col est pincé au niveau du rattachement supérieur des anses et s'évase vers le haut. La lèvre forme un méplat épais, légèrement concave. Les ondulations sont plus marquées à l'intérieur qu'à l'extérieur. *Le diamètre de la lèvre combiné à la hauteur du col au-dessus des anses correspond à la variante 1 du type C Snp II, mais la lèvre à méplat semble exceptionnelle.*

78 : Col fragmentaire avec le départ des anses (A. Q 26. FR. 4 : 6). Pl. 26.

Presque l'ensemble du haut du col manque, seul un fragment de la lèvre est conservé, épaupré sur le bourrelet supérieur. H : 18,1 - DLè : 12 - LA : ca 4,75 - HLè/A : 7,4. Pâte orangée ; dégraissant 2.

Le col est pincé et s'évase vers le haut. Le dessus de la lèvre restante comporte une cannelure ; les deux bourrelets sont bien marqués, celui du bas est détaché de la paroi. La partie de l'anse conservée ne comporte pas de nervure. Les ondulations sont plus marquées sur la paroi interne qu'externe.

79 : Col fragmentaire avec le départ d'une anse (A. Q 26. FR. 2 : 72 + A. Q 26. FR. 4 : 15). Pl. 26 et 41.

L'anse gauche a été complètement décollée. H : 19,1 - DLè : 12 - HLè/A (restitué) : ca 10. Pâte rosée à jaunâtre, début de surcuisson ; lait d'argile. Dégraissant 1.

Le double bourrelet de la lèvre est bien délimité, le bourrelet supérieur est haut et saillant, en méplat, le bourrelet inférieur est arrondi dans le bas, souligné d'un sillon. Les surfaces extérieure et intérieure sont parcourues d'ondulations.

Type C Snp III variante 1 variable b

80 : Col fragmentaire avec une anse et une partie de l'épaule (A. Q 26. FR. 2 : 68). Pl. 26.

H : 18,3 - DLè : 8,3 - LA : 2,75 - HLè/A : 8. Pâte orangée ; dégraissant 2-3.

Le bourrelet supérieur est plus étroit, le bourrelet inférieur convexe et écrasé, collé à la paroi. Ondulations sur toute la hauteur du col à l'extérieur et à l'intérieur. L'anse a une nervure décentrée.

Type C Snp III variante 1 ou 2 variable b

La hauteur du rattachement des anses place le col des amphores Cat. 81-84 à la charnière des variantes 1 et 2 du type C Snp III.

81 : Col fragmentaire avec le départ des anses (A. Q 26. FR. 2 : 85). Pl. 26.

Eclats sur le bourrelet. H : 17,2 - DLè : ca 8,2 - HLè/A : ca 9,3/8,7. Dégraissant 2-3.

Le bourrelet supérieur est étroit et épais, le bourrelet inférieur aplati et déformé. Le col est pincé à la hauteur des anses et fortement déformé. Ondulations à l'extérieur et à l'intérieur, où elles sont plus marquées.

82 : Col fragmentaire avec une anse conservée et la paroi de l'épaule correspondante (A. Q 26. FR. 3 : 10). Pl. 41.

Lèvre cassée en partie ; fragment recollé. H : 19,5 - DLè : ca 8,75 - LA : 2,85 - HLè/A : 9,6. Pâte orangée ; dégraissant 3 (col), 2 (épaule).

La lèvre est bien dessinée avec des bourrelets sensiblement égaux, saillants et délimités par une rainure. L'anse conservée comporte une cannelure centrale, il s'agit d'une déformation plutôt que d'un type d'anse différent.

83 : Col fragmentaire avec une anse conservée et le départ de l'autre (A. Q 26. FR. 4 : 3). Pl. 26.

Un fragment recollé. H : 19,9 - DLè : ca 8,2 - LA : 3 - HLè/A : 9,9/10,7. Pâte orangée, plus rouge à l'intérieur ; dégraissant 2.

Le bourrelet supérieur est plus large et saillant, le bourrelet inférieur de hauteur régulière, aplati et collé à la paroi. Le col est légèrement pincé. L'anse a une large nervure centrale et une cannelure peu marquée à droite, ce qui confère une forme ovale à sa section.

84 : Col fragmentaire avec le départ d'une anse et le haut de l'autre (A. Q 26. FR. 3 : 27). Pl. 26.

H : 18,3 - DLè : ca 7,4 - LA : 3,25 - HLè/A : 10,3. Pâte rouge clair ; dégraissant 2.

Le col est un peu pincé. Le bourrelet supérieur de la lèvre est nettement saillant, et le bourrelet inférieur aplati contre la paroi. L'anse a une nervure centrale assez large, longée d'une cannelure de part et d'autre. La jonction du col aux épaules est bien visible à l'intérieur.

Type C Snp III variante 2 variable b

85 : Col fragmentaire avec le départ des anses (A. Q 26. FR. 3 : 6). Pl. 27 et 42.

H : 16,2 - DLè : 8,2/7,95 - HLè/A : 10,65/11,1. Pâte orangée rouge ; dégraissant 2. Texture légèrement pulvérulente.

Le col est fortement pincé aux anses qui sont attachées à une hauteur différente. Ondulations peu visibles sur la paroi externe, et étroites à l'intérieur.

86 : Col incomplet (A. Q 26. FR. 4 : 16). Pl. 27 a-b et 42.

Un petit fragment manque dans le haut du col ; plusieurs fragments recollés. H : 24,5 - DLè : 8,3 - LA : 3,2/3,55 - HLè/A : 14,1/13,5. Pâte rosée, rouge à l'intérieur (cassure plus foncée) ; dégraissant 1-2.

La lèvre est très irrégulière, le bourrelet supérieur est saillant, le bourrelet inférieur est aplati et devient large sur le côté droit. Le col est légèrement pincé, sa paroi sous la lèvre est renflée, en particulier à gauche. Les anses comportent une large nervure centrale. Elles sont attachées à une hauteur nettement différente, l'étalement horizontal de la pâte de celle de gauche rappelle la technique des amphores du groupe D. Empatement à l'intérieur au rattachement avec l'épaule.

LRA 1

87 : Fragment de paroi (A. Q 26. FR. 4 : 7). Pl. 27 et 42.

H : 13,3 x 9,2. Surcuit, la paroi interne est verdie ; dégraissant 1, gros éclat de calcite.

On compte quatre ondulations, puis cinq côtes suivies d'autres moins marquées.

Ce fragment semble se rattacher à une amphore du type LRA 1A transition (fin V^e-début VI^e s.) : Pieri 2005 : 71, fig. 25, 72-73, fig. 30 et 254, pl. 14. Il appartient probablement à la même amphore que le numéro suivant.

La pâte n'est pas suffisamment caractérisée pour être attribuée à Sinope ou à un autre centre de production.

88 : Fragment de paroi (A. Q 26. FR. 4 : 8). Pl. 27.

H : 16,5 x 9,4. La pâte est identique au fragment précédent.

Paroi avec le début de la courbure du pied convexe de large diamètre. Alternance d'ondulations et de côtes, qui sont resserrées et peu visibles dans le bas du tesson.

Voir le commentaire du fragment précédent.

IMPORTATIONS

Production colchidienne

89 : Col fragmentaire avec une anse (A. Q 26. FR. 4 : 106). Pl. 27 a-b et 42.

Manquent un fragment de la lèvre, de la paroi du col et une anse. H : 16,5 - DLè : *ca* 12 - LA : 4,35. Pâte orangé rouge foncé ; inclusions affleurantes grises, noires, blanches, rouges très nombreuses. Texture feuilletée de la pâte à la cassure.

La lèvre forme un méplat déversant vers l'extérieur, la paroi est évasée jusqu'à l'arête qui se situe à la hauteur de la jonction des anses. Le reste du col est concave. L'anse est plate et sa surface est lisse avec des stries ; la pâte est largement étalée à son rattachement supérieur et inférieur. Un ajout de pâte dans l'angle interne forme un ruban qui revient vers l'extérieur.

La forme de ce col correspond à la sous-variante Ch IC₂ de la typologie de S. Vnukov et peut être datée à partir du II^e s. ap. J.-C. : Vnukov 2003 : 163, fig. 66, 3 (plus particulièrement n° 342) ; Vnukov 2009 : pl. 16, 2. Voir le pied Cat. 14.

Production d'Héraclée du Pont

90 : Col fragmentaire avec une anse complète et le départ de l'autre (A. Q 26. FR. sdg : 8). Pl. 27 et 42²⁹.

Un fragment de la paroi manque près du départ de l'anse perdue ; éclat sur le dessus de l'autre anse. Plusieurs fragments recollés. H : 27,2 - DLè : 5,9 - DLè (orifice) : 1,75 - LA : 4. Pâte rouge à intérieur, rosée à l'extérieur ; coeur grisâtre à la cassure de la paroi et de l'anse. Dégraissant 1-2, pyroxène, nombreuses inclusions blanches, d'autres rouges, gros éclats de calcite à l'intérieur.

Le col est haut et conique : étroit au-dessus des anses, il s'élargit à partir de celles-ci. La lèvre forme une épaisse corolle déversante vers l'extérieur et concave ; la jonction de son bord extérieur avec la paroi du col est anguleuse et saillante. Sur les anses, large nervure déportée vers la droite et longée d'une profonde cannelure. Ondulations régulières à l'extérieur et à l'intérieur du col. La jonction de celui-ci est visible à l'intérieur.

Aucun parallèle publié ou inédit ne permet de reconstituer cette amphore. La forme du col constitue jusqu'à présent un unicum. Le type le plus proche est illustré par deux amphores inédites à fond plat que nous attribuons à Héraclée du Pont, l'une conservée au musée de Samsun (inv. 9.1.79) (Pl. 20, 9) et l'autre d'Amasra (inv. 641). Elles ont été trouvées en mer et par conséquent ne donnent aucun repère chronologique. Ces amphores peuvent être rapprochées de la sous-variante S IVA₁ datée des deuxième et troisième quarts du I^{er} s. ap. J.-C. de la typologie des amphores héracléotes établie par S. Vnukov (Vnukov 2003 : 119, fig. 45, 2 ; Vnukov 2004 : 414, fig. 7, 4 ; Vnukov 2006 : 168, fig. 10).

Production ?

91 : Pied avec protubérance (A. Q 26. FR. 2 : 15). Pl. 42.

H : 5 - D protubérance : 3,2 - H protubérance : 1. Pâte orangée, légèrement brunie par endroits ; dégraissant 1, nombreuses inclusions blanches, très peu de grains noirs très fins, particules rouges et d'autres blanches à la cassure.

Parois convexes et évasées se finissant par une protubérance irrégulière et pointue au centre. L'intérieur est creux, marqué par des spirales de tournage qui aboutissent au centre.

92 : Pied à protubérance (A. Q 26. FR. sdg : 8 bis). Pl. 42.

H : 3,2 - L protubérance : *ca* 1,85. Pâte rosée ; lait d'argile à l'intérieur. Dégraissant 1, très peu de grains noirs, un peu de calcite, une inclusion rouge.

Les parois sont concaves et se terminent par une protubérance qui n'est pas clairement délimitée.

29) Le profil est inversé par rapport à la photographie.

4.2. Contexte A. IV a. 1-2 : couche de tubulures (couche 5)²⁹

Contexte A. IV a. 1-2

GROUPE C

Type C Snp I

- 1 fragment de col : A. Q 26. FR. 5 : 89

Type C Snp I-1

- 1 pied : A. Q 26. FR. 5 : 16
- 1 lèvre : A. Q 26. FR. 5 : 30

Type C Snp I-2 module S

- 1 fragment de lèvre : A. Q 26. FR. 5 : 31

Type C Snp I-2

- 1 pied : A. Q 26. FR. 5 : 58

Type C Snp II ou III

- 1 pied : A. Q 26. FR. 5 : 59

Type C Snp III-1

- 2 pieds : A. Q 26. FR. 5 : 79 et 108

Type C Snp III-1 ou 2a

- 1 amphore incomplète : 93

Type C Snp III-1 ou 2b

- 2 cols fragmentaires : 94, 95

Type C Snp III-2

- 1 pied : A. Q 26. FR. 5 : 60

Type C Snp III-2b

- 4 fragments de lèvre : A. Q 26. FR. 5 : 21, 32, 33 et 35

GROUPE C

Type C Snp III variante 1 ou 2

La hauteur du rattachement des anses et le diamètre des épaules placent les cols Cat. 93-95 à la charnière entre les variantes 1 et 2 du type C Snp III.

Variable a

93 : Amphore incomplète (A. Q 26. FR. 5 : 112). Pl. 28 et 43.

Restent une partie du col avec les deux anses et le haut de la panse d'un côté ; plusieurs fragments recollés. H : 42,8 - DLè : 9 - D épaule (restituée) : 23,2 - LA : 3,25/3,4 - HLè/A : 10,5. Pâte rosée à l'extérieur, rouge à l'intérieur et à la cassure près de l'intérieur ; elle vire au jaune par endroits. Lait d'argile. Dégraissant 1, vacuoles à l'intérieur et à l'extérieur dues à l'éclatement de la calcite.

30) Il correspond au contexte A. Q 26. FR. 5 pendant la fouille.

La lèvre forme un méplat déversant, elle est soulignée d'une légère concavité. La partie du col conservée est renflée dans le haut. Les anses ont une double nervure à peine marquée. L'angle supérieur et inférieur du rattachement des anses a été lissé, ainsi que la pâte sur la paroi externe. Les cannelures à l'intérieur du col sont spiralées, elles sont resserrées près de la lèvre. Le raccord du col avec l'épaule à l'intérieur forme une boursouflure, puis une concavité, il est dépourvu d'empâtement.

Variable b

94 : Col fragmentaire avec le départ des anses (A. Q 26. FR. 5 : 107). Pl. 27 et 43.

H : 18 - DLè : 8,15 - HLè/A : 9,8/10,4. Pâte gris verdâtre (2.5Y 7/4), surcuite ; dégraissant 2-3.

Le bourrelet supérieur est en saillie, le bourrelet inférieur souligné d'un profond sillon. Les cannelures intérieures sont très marquées. Les anses ne sont pas attachées à la même hauteur.

95 : Col fragmentaire avec le départ des anses (A. Q 26. FR. 5 : 4). Pl. 43.

H : 19,2 - DLè : 8,8 - HLè/A : 10,1/10,4. Pâte beige jaunâtre à la surface, marron rosé à la cassure de la lèvre ; début de surcuit. Lait d'argile ? Dégraissant 1-2. Les stries à la surface de la paroi ont des orientations diverses et ne semblent pas toutes dues au tournage, mais peut-être aussi à un lissage.

Le bourrelet inférieur est convexe, souligné d'un sillon bien marqué et étroit. La paroi est pincée latéralement aux anses (contrairement à ce qui est habituel pour ce type). Cannelures sur la surface interne.

4.3. Contexte A. IV a. 1-3 : couches 6 et 7 à l'intérieur du four³¹

Contexte A. IV a. 1-3

GROUPE C

Type C Snp I-1

- 1 fragment de col : **96**
- 2 fragments de lèvre : A. Q 26. FR. ent : 6 et 11

Type C Snp I-2 module S

- 1 amphore fragmentaire : **97**
- 1 pied : Q 26. FR. ent. : 24

Type C Snp II ?

- 1 pied : A. Q 26. FR. 6 : 7

Type C Snp II-1

- 1 col fragmentaire : **98**

Type C Snp II-2 ?

- 1 fragment de col : A. Q 26. FR. ent : 12

Type C Snp III

- 1 fragment de col : A. Q 26. FR. 7 : 4
- 3 fragments de lèvre : A. Q 26. FR. 7 : 6, 7 et 18
- 3 pieds : A. Q 26. FR. ent : 10, 14 et 16

Type C Snp III-1

- 1 pied : A. Q 26. FR. 6 : 8

³¹) Il correspond aux contextes A. Q 26. FR. 6 et 7 pendant la fouille et au contexte A. Q 26. FR. ent(rée) qui réunit le matériel qui se trouvait dans le passage entre la chambre de chauffe et l'alandier.

Type C Snp III-1b

– 4 cols fragmentaires : **99, 100** ; A. Q 26. FR. 7 : 2 et 3

Type C Snp III-1 ou 2a

– 1 col fragmentaire : **101**

Type C Snp III-2

– 1 fragment de lèvre : A. Q 26. FR. ent : 7

– 4 pieds : A. Q 26. FR. ent : 3 bis, 8 et 15

Type C Snp III-2b

– 1 col : **194**

– 4 cols fragmentaires : **102, 103 et 105** ; A. Q 26. FR. 7 : 1

GROUPE C**Type C Snp I variante 1**

96 : Fragment de col avec le départ de l'anse (A. P 26 [Q 26] FR ent : 2). Pl. 28 et 44.

H : 7,85 x L : 11,3 - DLè : *ca* 11 - LA : 4,15 - HLè/A : 3,5. Pâte rosée, rouge à la cassure de la paroi, mauve à la cassure de l'anse ; dégraissant 2.

Le dessus du bourrelet de la lèvre est concave, bordé par une épaisseur qui forme une saillie interne. Début d'une large nervure centrale sur l'anse.

Type C Snp I variante 2 module S

97 : Amphore fragmentaire (A. Q 26. FR. ent : 5). Pl. 7, 7 a et b et 44³².

Épaufrures sur la lèvre. Le dernier tiers de la panse au-dessous du rétrécissement manque, ainsi que des fragments de l'épaule; nombreux fragments recollés. H. : 51 - DE : 27,1 - DLè : 8,45 - LA : 3,25/3,45 - HLè/A : 6,7/5,5. Pâte orangée ; dégraissant 3 (col et pâte des anses), 1 (panse).

Les deux bourrelets de la lèvre sont bien formés, un sillon souligne celui du bas. Sur la paroi, la pâte forme une légère épaisseur arrondie autour de l'anse. Celle-ci est longée d'un sillon sur la droite. Le col et la panse sont parcourus d'ondulations.

Un des exemples frappants de la différence de texture entre le col et le reste de la paroi.

Type C Snp II variante 1

98 : Haut d'un col avec le départ d'une des anses (A. [P 26] Q 26. FR. ent : 3). Pl. 28.

Bourrelet supérieur en grande partie épaufré. H : 13,7 - DLè : 11,7 - HLè/A : 8,9. Pâte orangée ; dégraissant 1.

Le col est pincé. Le bourrelet supérieur est saillant, le bourrelet inférieur haut et arrondi dans le bas.

Type C Snp III variante 1 variable b

99 : Col fragmentaire avec les deux anses (A. Q 26. FR. 6 : 1). Pl. 28 et 44.

Manquent le bas d'une anse et la partie de l'épaule correspondante. H : 18,8 - DLè : 8,05 - LA : 3,2 - HLè/A : 7,25. Pâte orangée, cassure rouge ; dégraissant 2-3. Gros fragment d'un minéral blanc sur la lèvre ; quartz. Lustrage de la surface.

Le bourrelet inférieur de la lèvre est souligné d'un sillon. Le col est légèrement pincé ; les anses sont attachées à une hauteur différente, elles comportent une nervure (décentrée sur une anse), longée d'une cannelure à gauche. Les ondulations sont bien visibles sur la paroi extérieure à partir du haut des anses, et elles commencent à partir de 3,5 cm au-dessous de la lèvre sur la paroi interne.

32) Voir cette amphore *in situ* ci-dessus : 72, Fig. 39.

100 : Col fragmentaire avec une anse (A. Q 26. FR. 6 : 9). Pl. 28.

H : 18 - DLè : 8,45 - LA : 2,9 / 3 - HLè/A : ca 8,5. Pâte orangé jaune ; dégraissant 2.

Les deux bourrelets de la lèvre sont presque égaux, le bourrelet supérieur est plus saillant, sa surface est déversante vers l'extérieur. Col pincé à la jonction des anses qui comportent une nervure centrale large et peu bombée, longée de cannelures. Ondulations peu marquées à l'extérieur, plus claires à l'intérieur où elles commencent à 4,8 cm au-dessous de la lèvre.

Type C Snp III variante 1 ou 2 variable a

101 : Col fragmentaire avec une anse (A. Q 26. FR. ent : 22). Pl. 43.

Une partie de la lèvre manque ; épaufrure sur le bord du méplat. H : 21,3 - DLè : 7,95 - LA : 3/3,15 - HLè/A : 10,8/10,9. Pâte orangée ; dégraissant 3 (col), 1 (épaule). Texture friable.

Le dessus de la lèvre est irrégulier et déformé. L'anse comprend une nervure centrale peu saillante et délimitée par une cannelure d'un côté. Boursoufflure à l'intérieur à la jonction du col et de l'épaule.

La hauteur du rattachement des anses place ce col à la charnière entre les variantes 1 et 2 du type Snp III.

Type C Snp III variante 2 variable b

102 : Col fragmentaire avec les deux anses (A. Q 26. FR. 6 : 23). Pl. 28 et 43.

Le bas d'une anse est cassée avec la partie correspondante de l'épaule. H : 22,2 - DLè : 7,85/7 - LA : 3,2/3,4 - HLè/A : 10,2/11,1. Pâte orangée ; dégraissant 2.

Le bourrelet supérieur de la lèvre est étroit et le bourrelet inférieur aplati, très mince à droite, plus haut de l'autre côté. Le col est pincé à la jonction supérieure des anses, qui n'est pas à la même hauteur de chaque côté. Nervure centrale à peine saillante de l'anse, longée d'une cannelure peu visible à gauche. Ondulations sur la paroi externe ; elles sont en spirale sur la paroi interne, sur laquelle le raccord avec l'épaule est visible.

103 : Partie supérieure du col avec le départ des anses (A. Q 26. FR. 7 : 5). Pl. 28.

Le bourrelet supérieur de la lèvre est ébréché. H : 15,9 - DLè : 7,9 - HLè/A : ca 11,1/10,5. Pâte beige verdâtre, surcuite ? Lait d'argile ? Dégraissant 3.

Le bourrelet supérieur est saillant par endroits et aplati ailleurs ; le bourrelet inférieur est irrégulier, détaché ou collé. Le col est pincé aux anses. Arêtes entre les cannelures très nettement marquées à l'intérieur.

104 : Col (A. Q 26. FR. ent : 1). Pl. 28 et 44.

H : 21,2 - DLè : 8,05/7,65 - LA : 3,5 - HLè/A : 10,9/11,1. Pâte orangé clair ; dégraissant 2 (col), 1 (épaule), grosse inclusion claire qui s'effrite à l'intérieur de l'épaule.

Le double bourrelet de la lèvre est irrégulier, le bourrelet supérieur est saillant, le bourrelet inférieur est aplati et "retombe", souligné par un sillon ; la paroi interne est convexe à la hauteur de la lèvre. Le col est pincé aux anses. Celles-ci ont une nervure et une cannelure à droite formée à l'ébauchoir. Elles ne sont pas attachées à la même hauteur, leur pâte est étalée sur le col et se décolle par endroits ; l'angle interne a été lissé. Ondulations en spirale sur la surface extérieure et intérieure, sur laquelle la jonction du col avec les épaules est marquée par un empâtement.

105 : Col fragmentaire avec le départ des anses (A. Q 26. FR. ent : 2). Pl. 29 a-b et 44.

La moitié supérieure est cassée d'un côté. H : 21,2 - DLè : 8 - HLè/A : 11/11,8. Pâte orangée, plus rose aux cassures ; dégraissant 1, particules dorées. Veinures et traces de lissage sur la paroi externe. Le double bourrelet est irrégulier, le bourrelet inférieur est plus haut et très écarté de la paroi, souligné par un profond sillon. La pâte à la jonction des anses se détache en partie de la paroi. La surface interne comporte des cannelures séparées par des arêtes ; le raccord du col aux épaules y forme un détachement.

4.4. Contexte A. IV a. 1-al : alandier du four A. IV³³**CTX A. IV a. 1-al****GROUPE B ou C Snp II**

– 1 pied : A. P 25. FR. al. 5 : 10

GROUPE C**Type C Snp I-1**

– 1 fragment de col : A. P 26. FR. al. 6 : 4

Type C Snp I ou type Snp II-1

– 3 fragments de lèvre : **106**, **107** ; A. P 26. FR. al. 4 : 10

– 1 pied : A. P 26. FR. al. : 3

Type C Snp II

– 4 pieds : A. P 26. FR. al. 4 : 13 ; A. P 26. FR. al. 5 : 10 ; A.[Q 26] P 26. FR. al. 6 : 10 et 14

Type C Snp II-2

– 1 col fragmentaire : **108**

Type C Snp III

– 2 fragments de col : A. P 26. FR. al. 4 : 20 ; A. P 26. FR. al. 6 : 13

– 4 pieds : A. P 26. FR. al. 5 : 9, 13, 14

Type C Snp III-1b

– 2 fragments de col : **109** ; A. P 26. FR. al. 5 : 3 + 4

Type C Snp III-2

– 3 pieds : A. P 26. FR. al. 4 : 14 ; A. P 26. FR. al. 5 : 12 et 18

Type C Snp III-2b

– 1 fragment de col : A. P 26. FR. al. 6 : 15

Type C Snp III-? b

– 1 fragment de col surcuit

– 19 fragments de lèvre : A. [Q 26] P 26. FR. al. 4 : 2, 10, 16, 17 bis, 19, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 28, 33, 34 ; A. P 26. FR. al. 5 : 5, 6, 8 ; A. P 26. FR. al. 6 : 5, 12

GROUPE C**Type C Snp I ou Snp II variante 1**

106 : Fragment de lèvre (A. P 26. FR. al. 4 : 17). Pl. 29.

H : 4,65 x L : 5,45 - DLè : 11. Pâte orangée ; dégraissant 2. Texture pulvérulente.

Le bourrelet supérieur constitue un large méplat souligné d'un sillon, le bourrelet inférieur est collé à la paroi et forme une arête. Ondulations sur la paroi.

107 : Fragment de lèvre (A. P 26. FR. al. 4 : 18). Pl. 29.

H : 7,95 x L : 7,05 - DLè : 11. Pâte orangée ; dégraissant 1-2.

Le bourrelet supérieur est très saillant, le bourrelet inférieur collé et souligné d'un sillon. Ondulations sur la paroi externe.

³³) Il correspond aux contextes A. Q 26. FR. al. 4-5 (alandier même) et A. Q 26. FR. al. 6 (aire de chauffe) pendant la fouille.

Type C Snp II variante 2

108 : Col fragmentaire avec le départ des anses (A. P 26. FR. al. 5 : 19). Pl. 29.

Une partie du haut du col est préservé. H : 18,2 - DLè : *ca* 10,2 - HLè/A : *ca* 11,5. Pâte orangé clair ; dégraissant 1-2.

Les deux bourrelets sont réguliers sur le segment de la lèvre conservé.

Type C Snp III variante 1 variable b

109 : Haut d'un col (A. P 26. FR. al. 5 : 15). Pl. 29 (vue de profil).

Arrachement de l'anse à la cassure à gauche. H : 12,6 - DLè : 7,75/7,95 - HLè/A (restituée) : *ca* 7,95.

Pâte jaune à brun jaune ; dégraissant 1.

Le bourrelet inférieur de la lèvre est irrégulier, il est mince et collé à la paroi, ailleurs bombé et écarté. Empâtements près de la lèvre. Le col est modérément pincé. Ondulations peu marquées à l'extérieur sur la paroi.

4.5. Contexte A. IV a. 1-4 : ouverture dans la chambre de cuisson au nord-ouest du four³⁴

Contexte A. IV a. 1-4

GROUPE C

Type C Snp II-1

– 1 col : **110**

Type C Snp III

– 1 pied (A. Q 26. FR. ouv : 3)

Type C Snp III-1

– 1 amphore incomplète : **111**

Type C Snp III-2

– 1 pied

GROUPE C

Type C Snp II variante 1

110 : Col entier avec l'épaule préservée d'un côté (A. Q 26. FR. ouv. : 1). Pl. 29 et 45.

Plusieurs fragments collés. H : 36 - DLè : 12,3/12,45 - DE : 33,5 - LA : 3,6 / 4,1 - HLè/A : 8,4/8,8. Pâte rouge clair (col), jaune (épaule) ; lait d'argile ? Dégraissant 2-3 (col), 1 (épaule), éclats de calcite à l'intérieur.

Lèvre à double bourrelet mal délimité ; le bourrelet supérieur est saillant et le bourrelet inférieur aplati. Le col est évasé, car pincé au rattachement supérieur des anses. Ondulations sur la paroi externe du col et sur la surface interne où elles sont plus marquées. Large nervure centrale de l'anse délimitée par une fine cannelure de part et d'autre.

³⁴) Il correspond au contexte A. Q 26. FR. ouv(erture) pendant la fouille (le matériel devant l'ouverture de la chambre de cuisson). Voir ces amphores *in situ* ci-dessus : 72, Fig. 38.

Type C Snp III variante 1

111 : Amphore incomplète (A. Q 26. FR. ouv : 2). Pl. 29.

Lèvre manque, ainsi qu'un fragment de la panse et le pied³⁵. H : 49,5 - DLè ép. : 23,8 - LA : 2,8/3 - HLè/A : 9,5. Pâte rouge clair ; lait d'argile sur l'épaule ? Dégraissant 2-3 (col), 1 (panse), particules dorées, gros éclats blancs à l'intérieur.

Ondulations sur le col. La nervure des anses est saillante.

Le diamètre des épaules permet de classer cette amphore dans la variante 1 du type Snp III ; la lèvre devait donc se situer immédiatement à la cassure du col.

ZONE B**1. SECTEUR B. II : CARRES M 7 - M 8, N 7 - N 8, O 7 - O 8³⁶****1. 1. Contexte B. II a. 1-1 : intérieur du four B. II, 1³⁷****Contexte B. II a. 1****GROUPE C****Type C Snp I**

– 1 pied : B. N 8. FR 1 : 22

Type C Snp I-2

– 1 fragment de lèvre : **112**

– 1 fragment de col : **113**

Type C Snp II

– 2 fragments de lèvre non jointifs : B. N 8. FR 1 : 6 a + 7

– 2 pieds : B. N 8. FR 1 : 2 et 22

Type C Snp III-? b

– 1 fragment de lèvre : **114**

Type C Snp III-? b

– 4 fragments de lèvre : **115** ; B. N 8. FR 1 : 4 et 8 ; B. N 7. FR 1/2 : 19

Type C Snp III

– 2 pieds

LRA 2 ?

– 1 fragment de lèvre : **116**

35) L'anse droite, recollée, a été retrouvée séparée du reste de l'amphore.

36) Voir la description des fouilles, ci-dessus : 83-89.

37) Il correspond aux contextes B. N 7. FR 2, N 8. FR 2 pendant la fouille (ce four est à cheval sur les deux carrés) et aux n° d'étude B. N 7. FR 1, N 8. FR 1 et B. N 7. FR 1/2 (ce dernier correspond à l'espace où les deux fours s'entrecroisent).

GROUPE C**Type C Snp I variante 2 ?**

112 : Fragment de lèvre (B. N 7. FR 1/2 : 18). Pl. 31 et 45.

H : 5,4 x L : 10,8 - DLè : 11 - HLè/A (restituée) : *ca* 5. Pâte rosée ; dégraissant 1.

La partie conservée du col est renflée. La forme de la lèvre est proche d'un bandeau concave, car les deux bourrelets sont peu détachés l'un de l'autre. La cassure à gauche dans le bas du tesson correspond à la jonction de l'anse.

113 : Fragment de col (B. N 7. FR 1 : 2). Pl. 45.

H : 9,55 x L : 6 - DLè : 10 - HLè/A (restituée) : *ca* 7. Pâte orangée ; dégraissant 2-3.

Le bourrelet supérieur est déversant et le bourrelet inférieur en moindre relief. La cassure à gauche correspond à l'attache de l'anse.

Type C Snp III variante? variable a

114 : Fragment de lèvre (B. N 8. FR 1 : 9). Pl. 31 et 45.

H : 6,15 x L : 4,05 - DLè : 9. Surcuit.

Le col était pincé.

Type C Snp III variante? variable b

115 : Fragment de lèvre (B. N 7. FR 1 : 1). Pl. 45.

H : 5,85 x L : 5,85 - DLè : 8. Pâte rouge orangé clair ; dégraissant 2.

Bourrelet supérieur projeté, inférieur aplati.

LRA 2 ?

116 : Fragment de lèvre (B. N 7. FR 1 : 3). Pl. 31 et 45.

H : 4,65 x L : 8,65 - DLè : 11,5. Pâte rouge orangé.

La partie préservée correspond à un col en forme d'entonnoir. La lèvre forme un méplat épais souligné d'un large sillon. Le profil de la partie conservée du col est convexe, sa surface est constituée de côtes dont la crête est aplatie. Départ d'une anse à la cassure inférieure du tesson qui correspond à la jonction avec l'épaule.

Ce col appartient sans doute à une amphore LRA 2A, type daté du V^e et de la première moitié du VI^e s. (Pieri 2005 : 86-88, fig. 45). Il faut noter toutefois que les côtes qui décorent la paroi externe diffèrent de celles présentes sur les cols comparables, de sorte que le parallèle le plus proche reste le fragment classé parmi les types "non répertoriés ou de provenance inconnue" (Pieri 2005 : 303, pl. 65, n° 8 et 140), à moins que nous ayons affaire à un fragment de céramique commune.

Ce fragment peut être de fabrication sinopéenne.

Voir les cols comparables : Cat. 37, 43 et 44.

1.2. Contexte B. II a. 1-2 : alignement de cols d'amphores³⁸**Contexte B. II a. 1-2****GROUPE C**

– 3 fragments de col avec anse

Type C Snp I-2

– 1 col fragmentaire : **117**
 – 1 fragment de lèvre

Type C Snp III-? b

– 5 cols fragmentaires ou fragments de col (dont 1 surcuit) : B. M 8 b : 19, 21
 – 6 fragments de lèvre

Type C Snp III-1a

– 1 col fragmentaire : B. M 8 b : 17

Type C Snp III-1b

– 2 cols fragmentaires : **118, 119**

Type C Snp III-2

– 3 cols fragmentaires : B. M 8 b : 2 et 18

Type C Snp III-2a

– 2 cols : **120** ; B. M 8 b : 3
 – 2 cols fragmentaires : **121** ; B. M 8 b : 16

Type C Snp III-2b

– 3 cols : **122-124**
 – 5 cols fragmentaires : **125** ; B. M 8 b : 2, 4, 8, 6 + 7

GROUPE C**Type C Snp I variante 2**

117 : Col fragmentaire avec le départ des anses (B. M 8 b : 20). Pl. 46.

H : 12,1 - DLè : 11 - HLè/A : 4,1/6. Pâte brun orangé ; dégraissant 1-2, très fin et abondant, une inclusion blanche plus importante et une autre rouge.

Lèvre à double bourrelet bien délimité, le bord inférieur est collé à la paroi.

Type C Snp III variante 1 variable b

118 : Col fragmentaire avec le départ des anses (B. M 8 b : 13). Pl. 46.

Lèvre épaufrée. H : 16,5 - DLè : 8,3 - LA : 3,15 - HLè/A : 8,1. Pâte orangé rouge à l'extérieur, rose jaunâtre à la cassure ; dégraissant 2, quelques grosses inclusions rouges.

Le bourrelet inférieur de la lèvre est souligné d'un profond sillon. Stries sur la surface interne du col, probablement faites avec un instrument. Sur l'anse droite, départ d'une nervure longée d'une cannelure, à la façon des anses à pâte claire du groupe D.

³⁸) Il correspond au contexte B. M 8 b pendant la fouille.

119 : Col fragmentaire avec les deux anses (B. M 8 b : 15). Pl. 46.

La lèvre est fragmentaire et le rebord de la partie restante épaufré. H : 21,7 - DLè : 9 - DE (restitué) : 22 - LA : 3,25 - HLè/A : 9,85. Pâte orangé clair ; dégraissant 2-3 (col et anses), 1 (épaule).

Ondulations à la surface des parois externe et interne. Les anses ont une double nervure peu en relief. A l'intérieur, le rattachement du col avec l'épaule est nettement marqué par une épaisseur.

Type C Snp III variante 2 variable a

120 : Col complet (B. M 8 b : 11). Pl. 30 et 46.

H : 24,6 - DLè : 8,7 - DE : 20,6 - LA : 3,2 - HLè/A : 12,3/13,5. Pâte rouge rosé ; dégraissant 1, grosse inclusion rouge.

Le col est nettement pincé au-dessus des anses qui sont rattachées à une hauteur différente. Par endroits à l'intérieur, il est délimité de l'épaule par une épaisseur de pâte. Anse droite déformée.

121 : Col fragmentaire avec une anse (B. M 8 b : 1). Pl. 30.

Le bas de l'anse conservée manque. H : 20,6 - DLè : 8,5 - LA : 3,1 - HLè/A : 12,1. Pâte brune ; dégraissant 1.

Le col est resserré à la hauteur de la jonction supérieure des anses. Nervure à peine marquée sur le côté droit de l'anse.

Type C Snp III variante 2 variable b

122 : Col complet (B. M 8 b : 5). Pl. 30 a et b.

Le départ de l'épaule est conservé. H : 23,1 - DLè : 8,4 - LA : 3,2 - HLè/A : 11,6. Pâte rouge rosé ; dégraissant 1, quelques grosses inclusions rouges et blanches.

Le col est resserré à la hauteur de la jonction supérieure des anses, il est parcouru d'ondulations. A l'intérieur, un bourrelet marque nettement la délimitation avec l'épaule. Lissage avec un instrument dentelé qui a laissé des stries profondes et parallèles au-dessus de l'anse droite et dans l'angle interne de l'anse gauche ; la pâte de celle-ci se détache de la paroi dans le haut.

123 : Col complet (B. M 8 b : 9). Pl. 30 et 46.

Le haut des épaules est conservé. H : 26,9 - DLè : 8,4 x 8,1 - DE : 21,1 - LA : 3,4 - HLè/A : 14,1/14,4. Pâte rosée ; dégraissant 2 (col), 1 (épaule), pyroxène régulier et relativement fin sur toute la surface du col et des anses ; deux grosses inclusions rouges sur le col.

Le bourrelet supérieur de la lèvre est en relief, le bourrelet inférieur presque collé et souligné par un sillon. Le col est resserré à la hauteur de la jonction supérieure des anses, la surface extérieure est légèrement ondulée. Les anses comportent une nervure centrale, leur angle interne est creusé par le lissage. A l'intérieur, une dépression délimite le col de l'épaule.

124 : Col complet (B. M 8 b : 10). Pl. 30.

H : 21,3 - LA : 2,85 - HLè/A : 11,3. Surcuit.

La surcuisson a entraîné une déformation du col et des anses. Le double bourrelet de la lèvre coule à gauche. Les anses sont implantées à une hauteur différente, elles comportent une nervure centrale.

125 : Col fragmentaire avec les deux anses (B. M 8 b : 12). Pl. 46.

Une partie de l'épaule sous l'anse droite manque. H : 23,1 - DLè : 8,6 - LA : 3,1 - HLè/A : 11,3. Pâte orangé vif ; dégraissant 3. Surface pulvérulente.

Double bourrelet de la lèvre peu en relief (probablement érodé). Le col est rétréci à la hauteur de la jonction supérieure des anses. L'ensemble de sa surface est parcouru d'ondulations peu en relief.

1. 3. Contexte B. II a. 2 : intérieur du four B. II, 2³⁹**Contexte B. II a. 2****Groupe D****Type D Snp III**

- 6 cols fragmentaires et fragments de cols : **126** ; B. N 7. FR 2 : 15, 16, 22, 23, 24
- 1 fragment de lèvre : B. N 7. FR 2 : 26
- 11 pieds tubulaires dont 1 surcuit : B. N 7. FR 2 : 27
- 1 fragment d'épaule : **127**
- 2 fragments de panse : **128, 129**

GROUPE D**Type D Snp III**

126 : Col fragmentaire avec le départ des anses (B. N 7. FR 2 : 17). Pl. 31.

H : 8,2 - DLè : 5,5. Pâte claire ; dégraissant 1 (col), 2 (anses).

La lèvre est évasée et forme un bourrelet régulier. Des ondulations en spirale parcourent la surface extérieure. La pâte étirée des anses recouvre la paroi sous la lèvre et déborde sur une partie de celle-ci. Lissage dans le haut de l'anse gauche.

127 : Fragment d'épaule avec départ des anses (B. N 7. FR 2 : 9). Pl. 31.

H : 13, 5 - DE : 24,1. Pâte claire ; dégraissant 1.

Dix côtes de hauteur croissante sont conservées, le dessus de chacune d'elle est aplati de sorte qu'elles sont en écailles tournées vers le bas.

128 : Fragment d'un haut de panse (B. N 7. FR 2 : 32). Pl. 31.

H : 16,3 x L : 15,3. Pâte claire ; dégraissant 1.

Les côtes étroites dans le haut du fragment sont en écailles vers le bas. De même que les larges ondulations dans leur prolongement, elles sont aplaties dans le haut.

129 : Fragment d'un haut de panse (B. N 7. FR 2 : 28). Pl. 31.

H : 21,2 x L : 20. Pâte claire ; dégraissant 1, grosses inclusions rouges dures et inclusions blanches éclatées.

Huit côtes dans le haut du fragment, suivies d'ondulations larges et convexes.

39) Le four correspond au contexte B. N 7. FR 1 pendant la fouille et aux n° d'étude B. N 7. FR 2.

1.4. Contexte B. II a. 2-al : alandier du four B. II. 2⁴⁰**Contexte B. II a. 2-al****GROUPE C****Type C Snp III**

– 1 fragment de lèvre : B. O 7. 2 : 27

GROUPE D**Type D Snp I**

– 3 amphores restaurées : 130-132

Type D Snp III

– 1 col fragmentaire avec le départ des anses : B. O 7. 2 : 38

– 2 pieds tubulaires

IMPORTATION ?**Type ?**

– 1 col : B. O 7. 2 : 8 bis

GROUPE D**Type D Snp I**

130 : Amphore restaurée. Inv. 11.1.96 (B. O 7. 2 : 7). Pl. 31.

Incomplète : l'anse droite manque, ainsi que plusieurs fragments du col et de la panse ; restaurée et complétée. H : 56,6 - DLè : 5,35 - DE : 20,6 - LA : 3,15/3. Pâte jaunâtre à brun, grise dans le bas ; dégraissant 1.

Le col est conique, la lèvre forme un bourrelet irrégulier. Les côtes débutent au-dessous de la jonction inférieure des anses, accentuées par les sillons qui les soulignent ; des ondulations larges leur succèdent sur la panse, puis étroites et en bourrelet près du pied, sur lequel elles sont à peine marquées. Dans le haut des anses, la pâte est étalée sur le col ; cannelure centrale sur l'anse préservée.

131 : Amphore restaurée. Inv. 11.2.96 (B. O 7. 2 : 8). Pl. 31 et 47.

Incomplète : manquent des parties de l'épaule et de la panse ; restaurée et complétée. H : 56 - DLè : 5,7 - DE (restitué) : 20,2 - LA : 3,1. Pâte beige jaunâtre dans le haut, brun sur la panse, clair dans le bas ; dégraissant 1.

Le col est conique, la lèvre forme un bourrelet convexe. Les côtes débutent à la hauteur de l'attache inférieure de l'anse. Elles vont en s'élargissant, de larges ondulations leur succèdent, qui diminuent vers le bas de la panse en devenant plus épaisses. La base est presque plate. La pâte du haut des anses est étalée sur le col ; celles-ci comportent une cannelure centrale.

132 : Amphore incomplète (B. O 7. 2 : 6). Pl. 31.

Une des anses et le bas de la panse manquent, ainsi que des parties de la lèvre, du col et de la panse ; plusieurs fragments recollés. H : 46,5 - DP : 19,2 - DLè : 6 - LA : 2,7/3. Pâte beige jaunâtre ; l'anse et le col sont surcuits. Dégraissant 1.

40) Nous avons inclus dans ce contexte les amphores disposées en quart de cercle à l'ouest du mur de l'alandier dans le carré B. O 7. 2. Voir ces amphores *in situ*, ci-dessus : 88, Fig. 67.

Le col est conique, la lèvre est évasée, elle forme un fin bourrelet en amande. Des côtes étroites débent à la jonction du bas des anses, suivies d'ondulations de largeur décroissante. La pâte des anses est étirée sur le col, une concavité ressemble à une empreinte digitale dans le haut à droite de l'anse conservée ; celle-ci comprend une nervure nettement délimitée par les cannelures et déportée vers la droite.

2. SECTEUR B. III : CARRES N 6 - N 8, M 6 - M 8, L 8⁴¹

2.1. Contexte B. III a. 1 : intérieur du four B. III

Nous réunissons dans le contexte B. III a. 1 l'ensemble du matériel amphorique mis au jour dans les deux chambres du four B.III⁴². En effet, la densité des fragments amphoriques augmente lorsque celle des tuileaux et tubulures diminue, mais leur nature est identique et subdiviser le contexte n'apporterait aucune information supplémentaire. Nous avons toutefois indiqué lorsque les objets étudiés se trouvaient entre les piliers (134, 139), sur le sol du four (135, 143, 144) et sous l'arcade du passage entre le four et l'alancier (137).

Contexte B. III a. 1

GROUPE D

- 5 cols fragmentaires et fragments de col : B. 00. M 8. FR : 15, 16 + 23, 33, 44, 50
- 1 fragment de lèvre avec l'anse complète : B. 00. M 8. FR. al : 24

Type D Snp I

- 2 cols fragmentaires : B. 00. M 8. FR : 7 et 74
- 1 fragment de col avec une anse : B. 00. M 8. FR : 31
- 2 fragments d'épaule avec un début d'anse : B. 00. M 8. FR : 83 et 84
- 3 fragments de pieds : 133 ; B. 00. M 8. FR : 32 et 33

Type D Snp I Col

- 2 cols fragmentaires : 134 ; B. 00. M 8. FR : 30
- 1 fragment d'épaule : 135

Type D Snp I ou II

- 2 pieds : B. 00. M 8. FR : 9 et 10

Type D Snp II

- 2 pieds : 138-139
- 2 fragments de parois : 136, 137

Type D Snp III

- 8 cols fragmentaires : 140-145 ; B. 00. M 8. FR : 19 + 20
- 1 fragment d'épaule : 146
- 9 pieds : 147 ; B. 00. M 8. FR : 17, 27 et 72 ; B. 00. M 8. FR. al : 28

Type D Snp II ou III

- 7 fragments de parois : 148-154

IMPORTATION

LRA 1

- 1 pied : 155

41) Voir la description des fouilles ci-dessus : 89-94.

42) Il correspond aux contextes B. 00. M 8. FR, FR. sol et FR. al pendant la fouille.

GROUPE D

Type D Snp I

133 : Fragment de pied (B. 00. M 8. FR : 73 bis). Pl. 47.

H : 5,55 x L : 6,25 - DP/H (restitué) : 11,6/5. Pâte blanchâtre, plus jaune à l'intérieur.

Quatre côtes en anneau précèdent la calotte du pied.

Type D Snp I variante Col

134 : Haut de col avec le départ des anses (trouvé entre les deux piliers : B. 00. M 8. FR : 8). Pl. 8, 8.

Un fragment de la lèvre manque. H : 8,2 - L : 11. Pâte rouge clair, rose à l'intérieur ; dégraissant 2.

Le bord supérieur de la paroi constitue la lèvre, et comporte des empâtements par endroits. Le haut des anses est horizontal, légèrement concave ; la pâte à leur rattachement est étalée horizontalement, plus épaisse à gauche.

Les fragments 134 et 135 peuvent appartenir à la même amphore.

135 : Fragment d'épaule avec le départ d'une anse (trouvé sur le sol : B. 00. M 8. FR. sol : 65). Pl. 8, 9.

H : 9 x L : 18. Pâte rouge clair ; dégraissant 1-2.

Trois côtes sont visibles, elles commencent au-dessous de la jonction inférieure de l'anse.

Voir le fragment précédent.

Type D Snp II

136 : Fragment de paroi (B. 00. M 8. FR : 42). Pl. 32 et 47.

H : 13,2 x L : 18. Pâte beige rosé à l'extérieur, intérieur jaunâtre, rouge clair à la cassure près de l'intérieur ; dégraissant 1.

Sept ondulations en écailles vers le haut. Cannelures à l'intérieur, délimitées par des arêtes.

137 : Fragment du bas de l'épaule et du début de la panse (dans le passage entre la chambre de chauffe et l'alandier : B. 00. M 8. FR. al : 31). Pl. 32.

H : 15,7 x L : 12,7. Pâte rose à l'extérieur, grise à l'intérieur ; dégraissant 1, nombreuses inclusions rouge clair.

Douze côtes étroites suivies d'une côte de section triangulaire.

138 : Pied (B. 00. M 8. FR : 18 bis). Pl. 47.

H : 6,9 - DP/H : 8,5/5 - (restitué) : 10,1/10. Presque surcuit. Dégraissant 1.

Protubérance de pâte à l'intérieur, due au tournage.

139 : Pied (trouvé entre les deux piliers : B. 00. M 8. FR : 32). Pl. 47.

H : 14 - DP/H : 7,2/5 - 8,65/10 - 9,65/13,5. Pâte claire ; dégraissant 1 (plus abondant à la cassure).

Les dimensions sont inférieures à celles des types I et II. Ce pied doit appartenir à une amphore d'un petit module du type II, sans doute connu par un exemplaire unique au musée d'Ereğli (inv. 2004-14) (voir ci-dessus : 135).

Type D Snp III

140 : Col fragmentaire avec une anse (B. 00. M 8. FR : 26 a et b). Pl. 47.

Une partie de la lèvre manque. H : 16,5 - L : 13,7 - DL : 5,3 - LA : 3,25. Surface blanche, cassure rose clair ; dégraissant 1.

Le col est cylindrique, le bourrelet de la lèvre est irrégulier, le dessus n'est pas horizontal. Des ondulations en anneaux parcourent la paroi extérieure, et des cannelures, la paroi interne ; la volute du rattachement à l'épaule est peu visible sur cette dernière. Les côtes débutent au bas de l'anse, les sillons les séparant sont bien marquées. La nervure de l'anse est légèrement déportée vers la gauche. La pâte dans le haut de l'anse est étalée horizontalement, et dans le bas, verticalement ; lissage horizontal dans l'angle interne.

141 : Col fragmentaire avec le départ des anses (B. 00. M 8. FR : 18). Pl. 32 et 47.

Epaufrure à la lèvre. H : 12 - L : 8,35 - DLè (entre anses) : 4,85/4,3 - LA : 3,65. Pâte rosée à l'extérieur, blanc rosé à l'intérieur ; dégraissant 2 (anses).

Le col est conique, aplati latéralement entre les anses. Le dessus de la lèvre n'est pas horizontal ; celle-ci forme un bourrelet irrégulier, au profil oblique par endroits. La pâte est étirée latéralement sur le col depuis chaque anse. Cannelures sur la paroi interne.

142 : Col fragmentaire avec le départ des anses (B. 00. M 8. FR : 71). Pl. 32.

Un fragment de lèvre manque. H : 11,5 - L : 9,55 - DLè : 5,2. Pâte brune ; dégraissant 1 (plus abondant à la cassure des anses).

Le col est cylindrique ; la lèvre est assez régulière, convexe et déversante, une arête aigue formée par une strie de tournage la borde dans le bas. Le départ des anses est horizontal, la pâte est étalée de part et d'autre. L'angle entre la paroi et le dessus de l'anse droite est rempli de mortier qui recouvre aussi la cassure des anses : ce col devait être inclus tel quel dans la construction du mur de ce four.

143 : Haut d'un col avec le départ des anses (trouvé sur le sol : B. 00. M 8. FR. sol : 11). Pl. 32.

H : 8,25 - DLè : 5,2 - L (anses comprises) : 7,35. Pâte brun clair ; dégraissant 1.

Le col est conique, la lèvre est convexe et déversante. La pâte de l'anse droite est largement étalée horizontalement. Stries de tournage à l'extérieur et à l'intérieur.

144 : Haut d'un col avec le départ des anses (trouvé sur le sol : B. 00. M 8. FR. sol : 13 + 59). Pl. 32.

Les anses sont conservées jusqu'à leur courbure ; la gauche est recollée. H : 5,25 - DLè : *ca* 5 - LA : 3,25. Pâte rosée ; dégraissant 2.

Lèvre biconvexe. Les anses ont une nervure centrale, longée à gauche d'une cannelure plus profonde.

145 : Col fragmentaire avec le départ d'une anse et l'amorce de l'épaule (B. 00. M 8. FR : 3). Pl. 32.

Petit fragment de la lèvre conservé. H : 11,9 - L : 11,7. Pâte blanc jaunâtre dû à un début de surcuisson ; surface rougeâtre dans le haut du col à l'intérieur ; dégraissant 1 (col), 2 (anse), une inclusion rouge moyenne, et une grosse inclusion claire à la cassure.

Le col est cylindrique ; le bourrelet de la lèvre a une section triangulaire. La pâte de l'anse est étalée de part et d'autre sur le col. La paroi de celui-ci est parcourue d'ondulations régulières en spirale ; cannelures à l'intérieur, où la volute de son rattachement à l'épaule est peu prononcée.

146 : Fragment d'épaule avec l'attache de l'anse (B. 00. M 8. FR : 79 ou 78). Pl. 32.

L : 25,7 - H : 11,1 - DE (restituée) : 25. Pâte blanc verdâtre, rosée à la cassure ; dégraissant 1 (paroi), 2 (départ de l'anse).

Six côtes en écailles vers le bas.

147 : Pied (B. 00. M 8. FR : 14). Pl. 47.

H : 18,5 - DP/H : 5,4/5 - 6,4/10 - 7,8/15. Pâte blanc jaunâtre ; dégraissant 1.

Ce pied est cassé à sa jonction avec la panse. Il est déformé dans le bas.

Type D Snp II ou III

148 : Fragment d'un haut de panse (B. 00. M 8. FR : 80). Pl. 33.

H : 8,6 x L : 7,35. Pâte verdâtre à l'extérieur, brun jaune à l'intérieur, rougeâtre à la cassure.

Côtes en écailles tournées vers le haut, quatre étroites (1,05 cm de large), puis deux plus larges (1,8 cm).

149 : Fragment d'un haut de panse (B. 00. M 8. FR : 81). Pl. 33.

H : 7,75 x L : 7,95. Pâte brun clair à l'extérieur, jaunâtre à l'intérieur (début de surcuisson).

Ondulations étroites visibles à gauche du fragment, suivies de côtes en écailles vers le haut. Le lissage sur le haut du fragment à droite correspond sans doute au rattachement inférieur de l'anse.

150 : Fragment d'un haut de panse (B. 00. M 8. FR : 82). Pl. 33.

H : 8,9 x L : 10,45. Pâte brun jaunâtre à rougeâtre, rosée à la cassure.

La première ondulation du fragment est épaisse et convexe ; elle est suivie de sept côtes étroites en écailles vers le haut.

151 : Fragment d'un haut de panse (B. 00. M 8. FR : 47). Pl. 33.

H : 8,8 x L : 8. Pâte claire à la surface (lait d'argile), rouge à la cassure et à l'intérieur ; dégraissant 1. Côtes étroites en écailles tournées vers le bas.

152 : Fragment d'un haut de panse (B. 00. M 8. FR : 49). Pl. 33.

H : 6,8 x L : 7,2. Pâte semblable à celle du fragment précédent.

Côtes en écailles vers le haut, auxquelles succèdent de larges ondulations.

153 : Fragment d'un haut de panse (B. 00. M 8. FR : 48). Pl. 33.

H : 11,6 x L : 10. Surface rosée, elle blanchit sur le côté ; intérieur et cassure rouge clair ; dégraissant 1, inclusion rouge.

Côtes en écailles vers le bas de largeur décroissante.

154 : Fragment de panse (dans le passage entre la chambre de chauffe et l'alandier : B. 00. M 8. FR. al : 30). Pl. 33.

H : 13 x L : 13,35. Pâte claire à l'extérieur, rosée à l'intérieur ; dégraissant 1.

Trois ondulations soulignées par un sillon, puis trois plus courtes et bombées.

IMPORTATION

LRA 1

155 : Pied (B. 00. M 8. FR : 21). Pl. 48.

Fragment du fond. H : 6,7 x L : 6,7. Pâte brun orangé clair, surface extérieure rougeâtre ; dégraissant 1, composé de rares grains de sable noir (pyroxène?), très peu d'inclusions rouges ; éclat de calcite. Texture dense et fine.

Fond convexe et large avec ombilic.

La largeur du bas de la panse et la présence d'un ombilic permettent d'attribuer ce fragment à une amphore du type LRA 1A transition (fin V^e s-début VI^e s) : Pieri 2005 : 72 et 73, fig. 29 b et 252, pl. 12, 5.

La pâte ne semble pas sinopéenne.

2.2. Contexte B. III a. 1-al : alandier du four B. III⁴³

Contexte B. III a.1-al

GROUPE C

Type C Snp II ?

– 1 pied : B. 00. L 8-M 8. BR : 5

Type C Snp III-? b

– 1 fragment de lèvre : B. 00. M 8. FR al : 33

GROUPE D

– 4 fragments de col : B. 00. L 8-M 8. BR : 7 ; B. 00. M 8. FR. al : 27, 32

– 2 fragments de lèvre avec le départ de l'anse : B. 00. L 8-M 8. BR : 19 ; B. 00. M 8. FR. al : 36

– 6 pieds fragmentaires : B. 00. L 8-M 8. BR : 14

Type D Snp I

– 2 pieds : **156, 157**

43) Il correspond aux contextes B. 00. L 8-M 8. BR et B. 00. M 8. FR. al pendant la fouille.

Type D Snp II

– 1 pied : **158**

Type D Snp III

– 3 cols fragmentaires : **159, 160** ; B. 00. M 8. FR. al : 38

– 7 fragments de col avec le départ de l'anse : B. 00. L 8-M 8. BR : 8 et 17 ; B. 00. M 8. FR. al : 35, 37, 39, 46

– 11 pieds : B. 00. L 8-M 8. BR : 2, 4, 6, 16 ; B. 00. M 8. FR. al : 28, 45 et 47

– 2 fragments de parois : **161, 162**

GROUPE D**Type D Snp I**

156 : Pied (B. 00. L 8-M 8. BR : 1). Pl. 48.

H : 6 - D base : 5,3 - DP/H : 10,4/5. Pâte blanc jaunâtre ; dégraissant 1, grosse concrétion rouge dure et poudreuse.

Pied évasé avec un fond plat. Concrétion de pâte à l'intérieur.

157 : Pied (B. 00. M 8. FR. al : 44). Pl. 48.

H : 3,2 - L : 7,9 - DP/H (restituée) : ca 8/5. Pâte blanc jaunâtre ; dégraissant 1.

Ondulations sur la paroi préservée.

Bien que le diamètre de ce pied soit étroit, il est attribué au type D Snp I en raison des ondulations qui descendent jusqu'en bas de la calotte (elles semblent s'arrêter avant le pied sur les quelques exemplaires préservés du type D Snp II : voir ci-dessus : 135).

Type D Snp II

158 : Pied (B. 00. L 8-M 8. BR : 3). Pl. 48.

H : 6 - DP/H : 8,3/4,5. Pâte blanc jaunâtre ; dégraissant 1.

La calotte est lisse, la base comprend un ombilic central ; irrégularité de la pâte dans le fond interne.

Type D Snp III

159 : Col fragmentaire avec une anse complète (B. 00. L 8-M 8. BR : 12 + 13). Pl. 33 et 48.

H : 15,6 - L : 5,2 - DLè : 5,2 - LA : 3,2/3,5. Pâte blanc jaunâtre ; dégraissant 2-3.

Le col est étroit et cylindrique, très légèrement conique. La lèvre est en bourrelet, le dessus est déversant. Des ondulations en spirale parcourent la surface du col qui porte des traces de lissage horizontal. L'anse est renflée dans sa partie inférieure, la nervure centrale est mal formée, plus nettement visible après la courbure ; elle est longée de part et d'autre d'une cannelure obtenue par le lissage de la pâte. La pâte du haut de l'anse remonte jusqu'à la limite du bourrelet de la lèvre ; l'angle interne a été fortement lissé, ce qui a provoqué une dépression dans la paroi.

160 : Col fragmentaire avec le départ des anses (B. 00. L 8-M 8. BR. FR. al : 1). Pl. 48.

Eclat à la lèvre à l'emplacement d'une grosse inclusion rouge. H : 12,5 - DLè : 6,25 x 5,35 - LA : 4,2 et 4,85. Pâte devient rosée dans le bas du col à l'intérieur ; dégraissant 1 (col), 3 (anses).

Le col est conique ; un bourrelet irrégulier forme la lèvre. Nettes ondulations en spirale sur la surface extérieure du col, également présentes à l'intérieur. La pâte de l'attachement des anses est épaisse, elle a été étalée en suivant un mouvement courbe vers le bas.

161 : Fragment de paroi (B. 00. M 8. FR. al : 42). Pl. 33.

H : 12,95 x L : 10,35. Pâte rosée à l'extérieur et verdâtre à l'intérieur ; dégraissant 1.

Deux côtes étroites et le début d'une autre sont visibles à la cassure supérieure au niveau de l'épaule ; elles sont suivies d'ondulations de section triangulaire, car lissées dans leur partie supérieure.

162 : Fragment de paroi (B. 00. M 8. FR. al : 43). Pl. 33.

H : 9,95 x L : 7,9. Pâte blanc jaunâtre, intérieur mauve clair.

Côtes de largeur croissante de section triangulaire, en raison du lissage de leur partie supérieure. La dernière ondulation du fragment est convexe.